



DU MOIS

PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - 57 rue de Clignancourt, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17. - N° 65 - SEPTEMBRE 2000 - 12 FRANCS

LE SPECTRE D'AUTOCARS

Le "resto littéraire"
de la Goutte d'Or :
bientôt l'ouverture

Page 11

● **Malgré l'interdiction de stationner, les cars de touristes hantent toujours les boulevards.**

● **Rue de l'Abreuvoir : menaces sur le Montmartrobus.**

● **Les déboires de l'Open Tour**

Pages 8 et 9

Un bilan du "dispositif toxicomanie" du 18e

Page 3

Les forums associatifs et la démocratie de proximité

Page 5

L'expulsion des squatteurs de l'impasse Marie-Blanche

Page 10

Réduction d'impôts pour cause de pollution à la Chapelle

Page 10

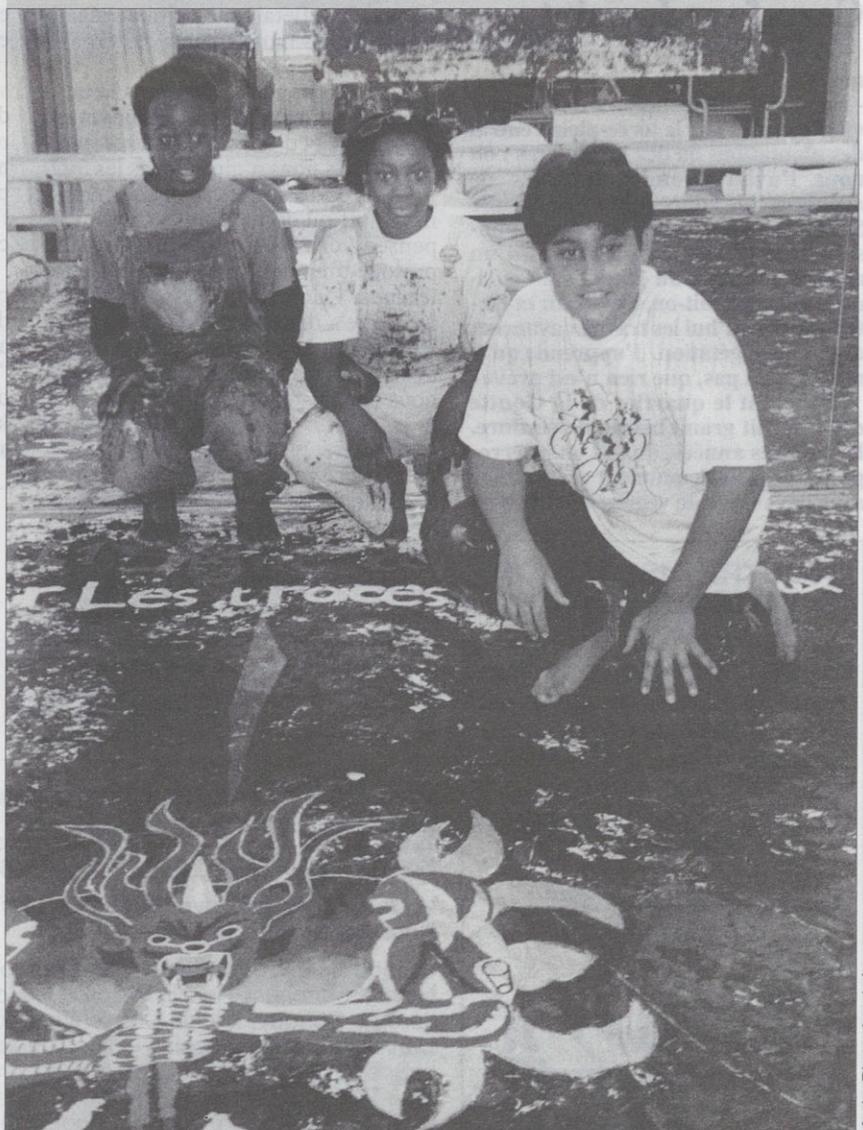
Histoire de la Goutte d'Or (suite) : les barricades de 1848

Page 17

Deux nouvelles expositions à la Halle-Saint-Pierre

Page 20

Artistes en herbe boulevard Ney pour la grande fresque du métissage



Au Club loisirs du 67 boulevard Ney, des enfants participent au projet "Mil-lénia", comme ceux de neuf autres villes à travers le monde. (Voir page 15.)

Bibliothèque fermée

«Je vous transmets ci-joint une lettre que j'ai envoyée au maire du 18e arrondissement : "Monsieur le maire, je viens de constater que la bibliothèque de la rue Hermel, tout près de votre mairie, sera fermée du 1er août au 2 septembre. Je voudrais vous féliciter pour cette mesure propre à économiser les deniers des contribuables. On sait en effet que tous les Parisiens, qui travaillent onze mois sur douze, quittent la capitale au mois d'août pour se rendre à la mer ou à la montagne. Il aurait donc été inutile de faire fonctionner ce service durant cette période où Paris est vidé de tous ses habitants. J'espère que vous prendrez des mesures identiques pour les piscines..."»

Paul Désalmand

Note de la rédaction : Il appartient bien entendu au maire du 18e de répondre à la lettre que lui a envoyée notre ami Paul Désalmand. Indiquons cependant que les bibliothèques publiques de Paris, y compris celle de la rue Hermel, ne dépendent pas du maire du 18e, mais de la Direction des bibliothèques de la Ville de Paris, elle-même placée sous l'autorité de l'adjoint de Jean Tiberi chargée de la culture.

Par ailleurs, la direction de la bibliothèque de la rue Hermel indique que la fermeture au mois d'août répondait à la nécessité de procéder à des travaux de remise en état des locaux.

Carrefour Jessaint

«Vous avez parlé du projet d'aménagement du carrefour rue de Jessaint - rue de la Charbonnière. Il était prévu d'installer sur le terre-plein central des plantations ou des jardinières ; on nous l'avait promis au cours de réunions "de concertation" à la salle Saint-Bruno, en présence de responsables de la voirie de Paris et d'un adjoint au maire du 18e. C'était décidé, nous affirmait-on, c'était sûr et certain. Aujourd'hui les travaux avancent et pas de végétation. J'apprends qu'il n'y en aura pas, que rien n'est prévu.»

Pourtant le quartier de la Goutte d'Or aurait grand besoin de verdure. Depuis des années, quand on interroge les gens, ils demandent un quartier avec davantage de végétation. Mais on

A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h



Mimogea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31



Schabel

nous fait des promesses et puis bien vite elles sont oubliées...

Des arbres ont été plantés rue des Gardes, c'est très bien. Mais en bas du passage Boris Vian, près de la bibliothèque, il devait y avoir onze arbres : on nous a dit ensuite que techniquement c'était impossible...

Ce qu'il y a de pénible, c'est qu'on a l'impression que toutes ces réunions ne servent à rien. Ils nous écoutent et ensuite ils font ce qu'ils veulent...»

Denis Piquenet

"Traditionalistes"

«Dans votre dernier numéro il y a un article "Les intégristes bouclent les jardins du Sacré-Cœur". Je le trouve vraiment tendancieux et négatif, et pour tout dire un peu injuste envers les traditionalistes. Je ne sais pas si vous les connaissez bien, mais je trouve que de votre part c'est un peu "deux poids et deux mesures" par rapport à d'autres habitants du 18e.»

Rémi Châteauneuf

Réponse de la rédaction : C'est vrai, cet article reflétait une opinion négative envers les mouvements qui organisent ce pèlerinage. Nous sommes pour le pluralisme, nous respectons le droit de chacun d'avoir ses convictions et ses croyances, et d'être attaché à ses traditions. Mais nous n'aimons pas les intégrismes, qu'ils soient catholique, musulman, juif ou de tout autre courant de pensée ; car ces intégrismes prônent presque toujours l'exclusion et l'intolérance. Quant aux disciples de Mgr Lefebvre - dont nous connaissons bien les idées et les pratiques -, leurs liens avec l'extrême-droite sont aussi pour nous une raison de ne pas les aimer.

Château-Rouge

Le dossier consacré à Château-Rouge dans notre dernier numéro nous a valu quelques réactions. Entre autres celle-ci, d'un habitant du quartier :

«Parmi les problèmes du secteur Château-Rouge, vous n'avez peut-être pas assez souligné celui de la propreté. A mon retour de vacances, j'ai été frappé par la saleté des rues : vieux papiers, épluchures, boîtes de bière, etc., traî-

nant partout ; j'avais oublié à quel point c'était sale.

La faute en est à la "surfréquentation" du marché Château-Rouge, que vous avez soulignée. Mais la responsabilité des services de nettoyage est aussi en cause. C'est sans doute vrai que trop de gens qui viennent à ce marché de toute la région parisienne jettent leurs déchets par terre ; mais est-ce qu'une bonne logique de service public ne devrait pas conduire à nettoyer davantage là où les gens salissent le plus ? On a l'impression que c'est le contraire qui est la règle !

Et comment voulez-vous éduquer les gens à la propreté, si vous les laissez vivre et circuler dans un environnement sale ?»

A.C.

Par ailleurs, un commerçant du quartier Barbès nous dit :

«J'ai vu que des associations du quartier Château-Rouge réclamaient la fermeture du marché ou son déplacement. Bien que ma boutique ne soit pas située dans ce périmètre, cela m'inquiète : les pouvoirs publics vont-ils se mêler de fermer d'autorité les commerces qui leur déplaisent, ou de les obliger à s'installer ailleurs ? Qui fera le tri, et au nom de quels critères ?»

K.A.

Note de la rédaction : Le "marché Dejean" ou "marché Château-Rouge" n'est pas un "marché forain", mais un ensemble de boutiques autorisées à installer leurs étals sur la rue Dejean. Or, en France, où la liberté du commerce est la règle, ni la mairie ni le préfet de police ni aucune autorité administrative n'ont le pouvoir de fermer ou de déplacer des boutiques, sauf si elles ne respectent pas la loi (tapage nocturne, non-respect des règles d'hygiène...). Ils peuvent seulement limiter ou interdire l'utilisation de la voie publique par les commerçants.

En revanche, les pouvoirs publics peuvent (et c'est ce projet qui est à l'étude actuellement) favoriser, par des aides, la création en un autre lieu d'un "marché exotique" suffisamment attractif pour que la clientèle venue de toute la région y vienne, désencombrant ainsi le secteur Château-Rouge.

RECTIFICATIF

Coup de fourchette dans la coquille

Dans le "Coup de fourchette" de notre dernier numéro (juillet-août, page 7), consacré au restaurant la Mascotte, au lieu de «l'entrecôte de Salers aux nouilles», il fallait lire : «l'entrecôte de Salers aux morilles». C'est quand même plus savoureux !

Montmartre à Millau

Il est sept heures du matin, vendredi 30 juin, quand la voix du chef de train nous réveille. Nous sommes des dizaines d'habitants du 18e arrivant à Millau dans un train spécial affrété par plusieurs centaines de supporters franciliens de José Bové et de ses neuf camarades de la Confédération Paysanne qui, ce jour-là, passent en procès dans la capitale de l'Aveyron pour avoir démonté un McDonald un an plus tôt. Nous ouvrons le rideau du compartiment et nous découvrons, un peu ébahis, juste avant d'entrer en gare, une pancarte qui indique : «Boulodrome du Petit Montmartre»...!

Sylvain Garel

L'arroseur et l'arrosé

Angle du boulevard Ornano et de la rue Boinod, une chaude journée d'août. Au bord du trottoir, la bouche d'eau est ouverte et l'eau jaillit sur le pavé.

Deux petits enfants. L'un s'ébat joyeusement sous le jet et éclaboussé partout. L'autre piaule : «Tu me mouilles, tu me mouilles».

L'arroseur est habillé et chaussé de pied en cap. L'arrosé pieds nus, vêtu seulement d'un short rouge.

Marie-Pierre Larrivé

En chaussettes

Un soir d'été, minuit. A l'arrêt place Clichy du 80, montent quatre ados, rollers aux pieds. Ils annoncent d'emblée au chauffeur qu'ils vont enlever leurs rollers. Mais le chauffeur refuse de repartir. Les argumentations sont vives et passionnées. Des passagers s'en mêlent et soutiennent les ados. Le chauffeur persiste dans son refus de démarrer et exige que les jeunes descendent.

Au bout de dix minutes, un passager, fatigué, rentrant certainement du travail, se lève et lance du fond du bus à l'adresse du chauffeur : «Tout ce cirque pour une histoire de chaussettes ! Je veux rentrer chez moi. Y en a marre !» Devant l'attitude intransigeante du chauffeur, les ados descendent du bus.

Une histoire à ne pas dormir en chaussettes !

Michèle Stein

Le 18e du mois. Rédaction, abonnements, publicité : 57 rue de Clignancourt, 75018 Paris.
Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

Vous pouvez retrouver le 18e du mois sur **Internet** à cette adresse : www.paris18.net/dixhuit
Pour écrire : dixhuit@paris18.net

• **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Brigitte Bâtonnier, Nicolas Bertrand, Nathalie Birchem-Heddi, Philomène Bouillon, Noël Bouttier, Christine Brethé, Brahim Chanchabi, Virginie Chardin, Jérôme Conquy, Michel Conversin, Paul Dehédin, Jean-Michel Delage, Nadia Djabali, Anne Farago, Suzanne Fayt, Danièle Fournier, Nicolas Gallon, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Michel Germain, Françoise Hamers, Antoine Lagneau, Marie-Pierre Larrivé, Bertrando Lofori, Ludovic Maire, Daniel Maunoury, Mélanie Mermoz, Naïri Nahapetian, Thierry Nectoux, Alain Nunez, Vincent Pagès, Jean-Claude Paupert, Patrick Pinter, Rose Pynson, Valérie Stafetta, Michèle Stein, Jean-François Vuillerme. • **Rédaction en chef pour ce numéro** : Naïri Nahapetian et Antoine Lagneau. • **Directeur de la publication** : Christian Adnin.

• **Le 18e du mois est édité par l'Association des amis du 18e du mois.**

Dispositif toxicomanie : l'heure du bilan

Face aux problèmes suscités par la présence des toxicomanes dans plusieurs quartiers du 18e, une équipe mobile de médiation a été mise en place, tournée à la fois vers les habitants et vers les usagers de drogues. Un an après, le point.

Le téléphone sonne dans les locaux clairs et agréables de la *Coordination toxicomanie 18*. Philippe Durand, l'un des coordinateurs, décroche. C'est une riveraine de La Chapelle qui souhaite parler des nuisances liées à la drogue qu'elle rencontre dans son quartier. Après une brève conversation, un rendez-vous est pris. Des coups de fil comme celui-ci, Philippe Durand en reçoit quotidiennement. Dans leur très grande majorité, ils proviennent d'habitants à la recherche d'une oreille attentive, à laquelle ils puissent confier leurs inquiétudes et leurs préoccupations. Ce patient travail d'écoute et de dialogue constitue l'une des deux missions du dispositif. L'autre, dirigée vers les usagers de drogues, a pour objectif d'aller à leur rencontre afin de les orienter vers les structures d'accueil et de soins existantes.

La *Coordination toxicomanie 18*, financée par la DDASS (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales), a vu le jour en octobre 1999. Conçue comme une opération pilote, car unique à l'heure actuelle dans la capitale, elle a été initiée par les services de Bernard Kouchner à l'époque où celui-ci était secrétaire d'Etat à la Santé.

Avant d'être une réalité, ce projet avait été longuement étudié par les différentes parties concernées, dont les associations de quartier. Certaines d'entre elles, comme l'*Association La Chapelle*, *Paris Goutte d'Or*, *EPOC (Ensemble pour Clignancourt)* sont

directement à l'origine de la réflexion qui a débouché sur la création de la *Coordination toxicomanie 18*.

Le modèle hollandais

Frédéric de Bresson, permanent de l'*Association La Chapelle*, a participé à ce travail préparatoire. Déjà en 1997, avec l'aide d'une psychiatre, il avait écrit un projet semblable, s'appuyant sur des propos entendus en 1995 lors d'une *Journée des polices européennes* consacrée à la toxicomanie. Au cours de ce colloque, un intervenant hollandais était revenu sur les différentes politiques menées dans son pays en direction des usagers de la drogue. Parmi celles-ci, il avait décrit l'action d'équipes mobiles travaillant sur le terrain avec les habi-

Pour Philippe Durand, les Pays-Bas constituent un véritable exemple dans la manière d'aborder le problème de la toxicomanie. Il n'hésite pas ainsi à parler de «mal français» en la matière. Jusqu'à aujourd'hui, la France avait selon lui pour unique ambition de «gagner la guerre contre la drogue». Or, affirme-t-il, «ce n'est pas une guerre que l'on doit mener mais des réponses socio-culturelles que l'on doit apporter».

Sentiment d'abandon

Avec la mise en place de la *Coordination toxicomanie 18*, un premier pas vers une politique plus adaptée, plus tournée vers la prévention, est donc peut-être en train d'être franchi. Philippe Durand sait cependant que cette initiative sou-

habitants et les usagers des drogues.

Djamel Lalibi, médecin et responsable de l'accueil des toxicomanes au sein de l'association *Espoir Goutte d'Or (EGO)*, se félicite du travail de la coordination. Il raconte que plusieurs habitants de la *Goutte d'Or* lui ont fait part de l'intérêt qu'ils portaient au dispositif. Même constat à l'*Association La Chapelle*. Frédéric de Bresson souligne ainsi que «la population du quartier La Chapelle paraît beaucoup moins inquiète qu'avant et que les tensions sont largement retombées».

Un travail d'explication

Toutes ces associations évoquent surtout l'énorme besoin d'informations des habitants. Philippe Durand, au gré de ses rencontres, a lui aussi perçu ce sentiment : «C'est quelque chose d'assez logique. La plupart des gens confrontés au problème de la drogue ont d'abord une réaction de peur et de défense. Ils cherchent à se protéger contre un phénomène qu'ils ne comprennent pas. Dès lors, notre travail consiste à leur expliquer les mécanismes de la drogue mais aussi et surtout, la souffrance des toxicomanes.»

Il sait cependant que le dispositif a ses limites. Malgré tous les efforts déployés, certains restent imperméables aux explications données.

Implantée dans le quartier de la Chapelle, l'association *Entraide 18* a été il y a un an à l'origine d'une manifestation contre la drogue et la présence des toxicomanes dans le 18e arrondissement. Son président, Serge Lebigot, estime que «la *Coordination toxicomanie 18* ne sert à rien et que c'est de l'argent public gaspillé». Il considère qu'avec ce dispositif, «ce ne sont pas les bonnes réponses qui sont apportées».

Pour lui, la solution n'est ni sociale, ni culturelle. Elle réside d'abord dans la mise en place de structures de sevrage. Il rejette donc l'action de la *Coordination* et dénonce avec virulence ceux qui disent que la vie du quartier s'est améliorée. «C'est le contraire, dit-il, rien n'a changé à La Chapelle, tout le monde est barricadé et la rue est aux toxicomanes !»

Devant les discours de ce type,

(Suite page 4)



tants et les populations à risque. Les résultats avaient montré que cette initiative permettait de retisser le lien social.

lève de nombreuses réticences. Les premiers mois, l'équipe s'est souvent heurtée, dans ses démarches auprès des riverains, au scepticisme des uns et aux critiques des autres. Les membres de la *Coordination* ont ainsi pu constater combien le sentiment d'abandon était fort chez les habitants confrontés à la présence de toxicomanes dans leur quartier. Toute la difficulté a donc été d'établir un dialogue basé sur l'écoute.

Mais auparavant, il a surtout été nécessaire de faire connaître à l'ensemble du public visé l'existence même de la coordination. Un long travail de porte à porte, de papillons glissés dans les boîtes aux lettres, de rencontres sur le terrain a été réalisé. Aujourd'hui, se réjouit Philippe Durand, la coordination fait partie du paysage de l'arrondissement. Cette première étape franchie a permis à l'équipe de tisser des relations solides avec les

Trois quartiers concernés

Le siège de la *Coordination toxicomanie 18* se trouve 87 rue Marcadet. Le choix de cette adresse a été déterminé en fonction des quartiers où interviennent les équipes de la *Coordination* : la Chapelle, la *Goutte d'Or* et *Simplon-Clignancourt*. Les bureaux se trouvent donc au carrefour de ces trois secteurs.

La *Coordination* comporte trois coordinateurs : Philippe Durand pour La Chapelle, Barbara Bertini pour la *Goutte d'Or*, Elisabeth Piquet pour la *Porte de Clignancourt* et le quartier *Simplon*. Chacun a sous sa responsabilité une équipe baptisée «première ligne». La mission de cette dernière, com-

posée d'éducateurs, est d'aller sur le terrain pour dialoguer avec les habitants et, surtout, rencontrer les toxicomanes.

Après chaque mission sur le terrain, les coordinateurs et les équipes de première ligne font un bilan et définissent les interventions à mener : organisation d'une réunion de concertation avec les riverains, renforcement des moyens pour diffuser l'information, accompagnement des toxicomanes vers des structures d'accueil...

Pour prendre contact avec la *Coordination toxicomanie 18*, téléphoner au 01 53 28 08 89. Les permanences ont lieu du mardi au samedi de 10 h à 22 h.

(Suite de la page 3)

Philippe Durand ne cherche pas à polémiquer. « Certes, reconnaît-il, nous ne pouvons pas nier que la présence d'usagers de la drogue en bas de chez soi contribue au sentiment d'insécurité et au mal-vivre. Mais notre travail repose sur une démarche essentielle : ne pas désigner les toxicomanes comme des coupables. »

Objectif : la réinsertion

Pour parvenir à cet objectif, la collaboration avec les structures d'accueil des toxicomanes présentes dans l'arrondissement est essentielle. Elles sont au nombre de trois : la Boutique, le Sleep'in et la Terrasse. Toutes ont été conçues dans le cadre de la politique dite de "réduction des risques" et ont pour mission d'aider à l'amélioration de la situation sanitaire des usagers de la drogue. Lorsque les équipes de la Coordination toxicomanie 18 vont à la rencontre des toxicomanes, c'est vers ces structures qu'elles les orientent.

Celles-ci ont également pour but de permettre de créer des conditions facilitant la réinsertion sociale des populations à risque. Une fonction particulièrement importante aux yeux de Philippe Durand qui regrette qu'il n'existe pas davantage de structures de ce type sur Paris.

Frédéric de Bresson stigmatise l'irresponsabilité de ceux qui demandent leur fermeture. Pour lui, « fermer le Sleep'In ou La Boutique serait un recul de dix années ». Une remarque

valable également selon lui pour le dispositif Coordination toxicomanie 18. Alors que, d'ici à quelques mois, une décision sera prise quant à la poursuite de cette opération, pour Frédéric de Bresson, il ne fait « aucun doute que la mission initiée doit être poursuivie ».

Donner du temps

Djamel Lalibi, de l'association EGO, ajoute que « pour que ce projet réussisse, il faut lui donner du temps ». Philippe Durand pour sa part n'est pas inquiet pour l'avenir de la Coordination. Lui aussi considère qu'arrêter l'opération « équivaudrait à un formidable gâchis », mais il souligne qu'en revanche, au moment où sera discutée sa reconduction, il faudra sans doute procéder à quelques réajustements, en terme d'organisation notamment.

La DDASS, qui finance le dispositif, est directement concernée par son devenir. La Direction départementale des affaires sanitaires et sociales indique qu'elle juge les premiers pas de la Coordination « très prometteurs » et qu'elle y apporte « un soutien maximum ». Elle précise qu'une première évaluation aura lieu en septembre, menée par l'Office français de la drogue et des toxicomanies.

Les résultats seront connus d'ici quelques mois et permettront sans doute d'alimenter la réflexion sur la pérennisation de la Coordination toxicomanie 18.

Antoine Lagneau

Deux exemples d'intervention du dispositif à la Goutte d'Or

Ces deux exemples, cités dans le journal *Paris Goutte d'Or* (avril 2000), montrent que l'action de la coordination est une véritable action de prévention, où il s'agit d'intervenir très en amont sur les problèmes sociaux qui parfois sont à l'origine des nuisances causées par la toxicomanie.

● Problème de précarité

Les locataires d'un immeuble, la plupart d'origine étrangère, se plaignent de l'intrusion d'usagers de drogues dans les parties communes. La famille qui fait appel à la coordination est un couple, avec deux enfants en bas âge, vivant dans un 15m² sans toilettes et sans fenêtres. C'est là le véritable problème...

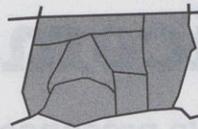
L'immeuble est vétuste, la porte d'entrée est ouverte sur la rue, les conditions d'hygiène sont déplorable, les rapports entre propriétaires et locataires exécrables. Après avoir rencontré les familles les plus précaires, l'équipe sollicite les élus locaux et les élus de la ville. Elle découvre que les propriétaires ne sont pas solvables pour payer les travaux.

Les familles, qui cherchent à se reloger, ne peuvent avoir accès à un logement social faute de revenus suffisants. L'administrateur de l'immeuble a été rencontré, les familles ont été mises en relation avec la permanence logement de la mairie, et un bilan sanitaire sera effectué pour dépister des traces éventuelles de saturnisme chez les enfants.

● Un bailleur à responsabiliser

Des usagers de drogues viennent consommer dans le petit jardin privatif d'un immeuble. Une habitante contacte la coordination. L'immeuble, dégradé, appartient à une fondation. La porte d'entrée est cassée, il n'y a pas de digicodes, les vide-ordures sont bouchés. Après avoir rencontré trois familles, les membres de l'équipe entreprennent de ramasser les seringues sur les lieux. Mais, après avoir vérifié que les loyers étaient payés, ils prennent également contact avec le bailleur, pour lui demander d'assurer l'entretien des parties communes de l'immeuble. Réaction immédiate du bailleur et, depuis, les problèmes ont disparu.

La vie du 18^e



Nicolas Gallion

Saint-Bernard, quatre ans après

Le 23 août, les sans-papiers ont commémoré l'évacuation de l'église Saint-Bernard. Mais le mouvement est affaibli par les régularisations au cas par cas.

Des cinquante-trois jours d'occupation de l'église Saint-Bernard, Youssouf Tounkara garde, quatre ans après, le souvenir amer de la dégradation physique des grévistes de la faim., véritable « gâchis humain », confie-t-il en revenant sur les lieux pour la commémoration du 23 août. Expulsé vers le Mali à peine cinq jours après l'évacuation de l'église par les gardes mobiles, cet économiste de formation a été un des porte-parole des sans-papiers avant qu'ils ne trouvent refuge à Saint Bernard.

Aujourd'hui, Youssouf, qui navigue régulièrement entre la France et le Mali, pense que les sans-papiers ont commis l'erreur de mettre en avant des arguments humanitaires, « alors qu'il s'agissait d'une lutte politique. On a mis en avant les femmes et les enfants. Mais on ne gagne jamais une lutte politique avec des arguments humanitaires. » Au son des djembé, dans la manifestation festive qui a rassemblé trois à cinq cents personnes dans le quartier de la Goutte d'Or devant l'église, on ne voit plus beaucoup de « femmes et enfants », mais surtout des hommes, que le célibat condamne aujourd'hui, selon les règles arbitraires des préfectures, à ne pas être régularisés.

Les manifestants du 23 août, luttant contre l'oubli, répètent inlassablement : « Le cas par cas on veut pas, les circulaires, y'en a marre. » Marre de l'arbitraire administratif, comme Abdellah, membre de la coordination du 93. Après dix ans en France, quatre dossiers déposés, et une grève de la faim, il s'étonne que d'autres, en France depuis moins longtemps, obtiennent des titres de séjour, alors que lui reste éternellement sur le carreau.

Abdel, militant de l'association *Droits devant*, qui reçoit régulièrement des sans papiers à la permanence juridique de l'association, au 44 rue Montcalm, près de la mairie du 18e, constate que les étrangers



en situation irrégulière préfèrent, face à cette situation, « continuer à travailler au noir », plutôt que de s'engager dans une demande de régularisation qui pourrait aboutir, après d'interminables tracasseries administratives, à une expulsion pure et simple. « L'esclavage, on en a marre », affiche pourtant la bannière des sans papiers devant l'église, en plein coeur du quartier de la Goutte d'Or.

Nairi Nahapétian

Ababacar Diop crée un autre cybercafé rue Marx Dormoy

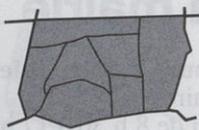
La star médiatique de la commémoration de l'expulsion des sans-papiers de l'église Saint-Bernard a sans conteste été Ababacar Diop, qui était à l'époque un de leurs porte-parole.

Récemment, Ababacar a participé à la création du cybercafé *Vis@vis*, situé juste en face de la fameuse église (le 18e du mois juin 2000). Dans ce café, au décor *design*, où trône une vaste fresque et des tableaux multicolores d'artistes, les habitants du quartier peuvent communiquer via Internet, également branchée sur une caméra, avec leurs proches.

Ce café a rapporté beaucoup d'argent à ses trois créateurs : la (très puissante) société *Vivendi*, qui exploite sur Internet un "portail" ayant presque le même nom, a offert aux créateurs de *Vis@vis* une très grosse somme en échange de l'engagement de ne pas utiliser le nom de leur cybercafé sur la "toile".

Devenu millionnaire, Ababacar Diop peut ainsi ouvrir un autre cybercafé, pas très loin de là, au 70 rue Marx Dormoy.

Ababacar n'a pas abandonné ses convictions de militant. Il organise, chaque année, un « charter de l'amitié », une visite guidée « militante » du Paris des immigrés, etc...



Forums associatifs : de la démocratie de proximité

Lieux d'échanges entre les élus et les associations des habitants du 18e, quel type de citoyenneté veulent promouvoir ces "forums" ? Question posée par ceux qui se sont déroulés en juin.

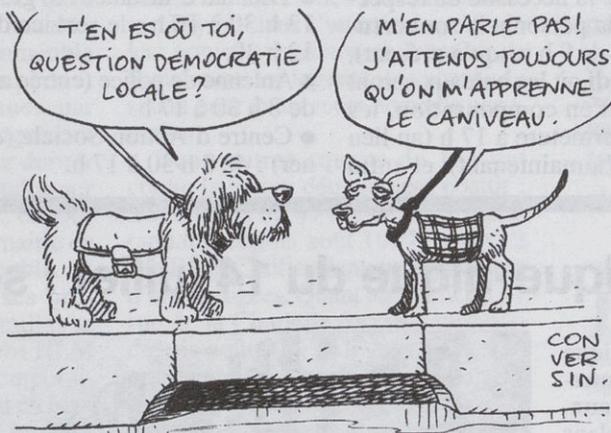
Initialement prévue pour le 24 juin dernier, la synthèse des "forums associatifs et citoyens" organisés par la mairie du 18e n'aura lieu qu'en septembre. Présentés comme un des moments phares de l'exercice de la démocratie locale, ces forums avaient pour objectif de poursuivre une réflexion sur quatre thèmes : l'aménagement urbain, l'environnement, le lien social et la démocratie locale. Pour la mairie du 18e, il s'agissait de répondre aux questions, suggestions et aux critiques mais surtout de favoriser les échanges entre associations et habitants.

Quatre forums pour quatre quartiers, à La Chapelle le 11 mai dernier, aux Grandes Carrières-Clignancourt le 18 mai, à la Goutte d'Or le 15 juin, et à Montmartre le 22 juin.

Si les trois premiers rendez-vous ont eu un certain succès en réunissant à chaque fois environ 150 personnes, il semble que la mayonnaise n'ait pas pris sur le quartier Montmartre, dont l'assemblée ne regroupait qu'une quarantaine de participants.

Déjections canines

Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, le thème de l'insécurité, même s'il a été abordé, n'a pas tenu le haut du pavé. Un autre sujet lui a presque volé la vedette, celui des déjections canines dans la rue. Dominique Lamy, adjoint chargé de la voirie, en charge de la question, a maintenant un discours très bien rodé sur le sujet, expliquant qu'« au delà des campagnes d'information et de sensibilisation,



de nettoyage, de distribution de sacs, et de mise en place d'aires spécifiques, il est difficile d'avoir une politique répressive lorsqu'il n'y a que deux inspecteurs par arrondissement».

La question du manque de structures pour la petite enfance et la jeunesse, a aussi été un thème récurrent avec des variations selon les quartiers : déficit de places en crèche et de structures accueillant les 6-10 ans à la Goutte d'or, sous-équipement scolaire à la Chapelle et à Montmartre et manque de lieux pour la jeunesse au Simplon.

Défaut d'informations

En matière de politique de la ville, outre le thème du classement en zone de développement social urbain (DSU) du quartier de la Chapelle, des questions plus théoriques ont émergé telles que : «*Quels moyens donne-t-on aux associations pour être partie prenante dans les projets ou l'élaboration des projets ?... Comment fait-on plus de démocratisation sans tomber dans le lobbying ?*»

Ces forums ont été l'occasion pour la population, simples habitants et responsables associatifs, de poser des questions concrètes :

demandes d'informations qui font cruellement défaut sur les aménagements de la ZAC de la Moskova, signalement aux élus de l'existence de carrefours dangereux à réaménager au plus vite, problèmes que posent la circulation des autocars, des automobiles et des piétons aux abords du très touristique Sacré-Coeur, et enfin les difficultés de la rénovation du quartier Château Rouge, du bruit dans ses rues et des nuisances d'un marché exotique qui, victime de son succès, accueille un nombre trop important de clients.

Ambiance de pré-campagne

A chaque rendez-vous, la municipalité s'est déplacée massivement en faisant le plein des élus de la majorité dont Annick Lepetit, spécialement chargée d'organiser et de gérer le débat. La présence des élus ayant pour but d'expliquer aux habitants et responsables associatifs les actions engagées par l'équipe municipale depuis 1995.

Même s'il était clairement annoncé qu'il ne s'agissait ni de comptes-rendus de mandat, ni de réunions de campagne, l'ambiance était au bilan et ressemblait à s'y méprendre à ce que cela ne voulait pas être : des réunions de pré-campagne expliquant que les faiblesses de la municipalité étaient dues au peu de pouvoir exécutif des mairies d'arrondissement par rapport à la mairie centrale. Avec en filigrane un discours relativement limpide : «*Donnez-nous la mairie centrale, et les choses iront mieux.*»

Au delà de ce travers dû à la proximité de l'échéance électorale, la présence massive de la population dans trois forums sur quatre dénotait tout de même un intérêt évident des habitants et une grande attente quant aux instances d'expression de ce type.

Il ne reste qu'à regretter vivement le renvoi au mois de septembre de la synthèse de ces forums qui devait avoir lieu le 24 juin à la mairie du 18e. Renvoi que les habitants de l'arrondissement pourraient interpréter comme une "prise à la légère" de ces rares moments de démocratie de proximité.

Nadia Djabali

SUR L'AGENDA

Dans cette rubrique, nous publions des annonces de réunions, expositions, manifestations de toutes natures, qui nous sont transmises par des associations ou organisations du 18e.

■ 7 septembre : Dîner-débat sur le bonheur

Comme chaque premier jeudi du mois, un dîner-débat philosophique aura lieu le 7 septembre à 20 h 30 au *Verger de Montmartre*, 37 rue Lamarck. Thème ce mois-ci : "Le bonheur". Il est organisé par Christian Julienne, écrivain, et par le propriétaire du restaurant. 01 42 62 62 67.

■ 9 septembre : repas de quartier de Simplon

L'association *Simplon en fêtes* convie le samedi 9 septembre les habitants des secteurs Amiraux-Simplon et Clignancourt-nord à un repas de quartier, à partir de 18 h 30 sur la rue des Amiraux, rue située entre la future crèche et le nouveau square et destinée à devenir une rue piétonne dans un futur proche. Apporter un ou plusieurs plats de son choix, une chaise, et de la bonne humeur. Dimanche 15 octobre, *Simplon en fêtes* organisera un thé dansant, (14 h 30 - 18 h) au 140 rue de Clignancourt. Programme pour jeunes et moins jeunes : valse musette, tango, paso doble, slow, rock...

■ 10 septembre : procession du dieu Ganesh

Cinquième défilé du char du dieu Ganesh. Départ à 11 h du temple hindou 72, rue Philippe de Girard. Parcours : rue Philippe de Girard, boulevard de la Chapelle, rue Marx Dormoy, rue Ordener, rue Marcadet, bd Barbès, rue Labat, retour par la rue Ordener. (Voir l'article page 14.)

■ 17 septembre : repas de quartier et visites de Montmartre

Pour la deuxième année, la Coordination des associations pour la sauvegarde de Montmartre (CAS Montmartre), qui regroupe les principales associations de la Butte, organise "Un dimanche à Montmartre" dans le cadre des Journées du patrimoine. Rendez-vous dimanche 17 septembre à partir de 12 h 30, place des Abbesses, pour un grand repas de quartier. Après le déjeuner, animation musicale et visites historiques de la Butte. Des stands des associations adhérentes seront présents place des Abbesses jusqu'à 17 h.

■ 17 septembre : Portes ouvertes d'ArtScénic

Dimanche 17 septembre, une occasion de découvrir l'ensemble des activités proposées au sein des ateliers ArtScénic aux enfants à partir de 3 ans et de rencontrer les artistes qui les dirigent : arts de la scène destinés aux enfants à partir de 3 ans (théâtre-cirque, éveil à la musique) et aux adultes. Au programme : Théâtre, cirque, chant, musique, danse. Nouveaux ateliers : masques et marionnettes, vidéo, comédie musicale, création chorégraphique. De 15 h à 20 h, au 48 rue Duhesme. Rens. 01 42 52 99 81.

Suite en page 6

Un nouveau directeur de cabinet auprès de Daniel Vaillant

Guillaume Garot, jusque là directeur de cabinet de Daniel Vaillant à la mairie du 18e, étant parti vers d'autres horizons, est remplacé par Jean-Marie Vernat.

Le poste de directeur de cabinet a une certaine importance dans le 18e : le maire Daniel Vaillant est très pris par ses obligations de mi-

nistre (et le sera de plus en plus comme ministre de l'Intérieur), et le premier adjoint Christophe Carresche est pris par son rôle de député. Aussi le directeur de cabinet assure-t-il la permanence à la mairie - même si bien sûr ce n'est pas lui qui prend les décisions - et il reçoit de nombreux habitants.

SUR L'AGENDA

Suite de la page 5

■ 23 septembre : Pique-nique en vert des Jardins d'Eole

L'association *les Jardins d'Eole* invite les habitants à un pique-nique dans la cour du Maroc. Rendez-vous samedi 23 septembre à partir de 12 h au 43-45, rue d'Aubervilliers. Apporter son repas, si possible tables et chaises... et plein de vert, plantes, herbe, feuilles, tissus verts, etc. : c'est pour réclamer un espace vert.

■ 23 et 24 septembre : Foire artisanale de Montmartre

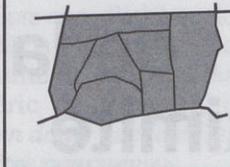
L'association *Les Compagnons de Montmartre* organise les samedi 23 et dimanche 24 septembre la *Foire artisanale de Montmartre* dans le parc de l'église St-Pierre-de-Montmartre (place du Tertre). Il y aura des stands de dégustation de produits régionaux, de l'artisanat, une brocante, des jeux, des attractions, un buffet.

■ 25 septembre : Ateliers d'écriture

Lundi 25 septembre de 19 h à 22 h, soirée de présentation des ateliers d'écriture de l'association *Tisserands des mots*, chez Pierrette Epszstein, animatrice des ateliers, au 100 rue Lamarck. Séance sur rendez-vous, au prix de 80 F. Tél. 01 53 28 06 38. L'association organise des ateliers d'écriture toute l'année (1 500 F le cycle d'un trimestre, 4 000 F pour l'année) et des week-ends (400 F).

■ 4 octobre : pour l'anniversaire d'Erik Satie

A l'occasion du 75^e anniversaire de la mort d'Erik Satie, présentation-installation de *Préface à une biographie amnésique d'Erik Satie* (dessins, documents d'archives concernant Erik Satie, vidéo), accompagnée de "musiciens automates" qui joueront *Tapiserie*... vous êtes priés d'apporter votre parapluie. Mercredi 4 octobre, 16 h à 22 h à la galerie Françoise Guillou, 98 rue Lepic, 01 42 58 58 61. (La *biographie* définitive sera exposée du 11 juin au 1^{er} juillet 2001 à la galerie Françoise Guillou.)



annoncé. But : permettre aux habitants qui travaillent de s'y rendre plus facilement pour effectuer leurs démarches.

Principales modifications (tenant compte à la fois des besoins des usagers et de la nécessité de respecter les conditions de travail du personnel) : **ouverture le matin à 8 h 30** (au lieu de 9 h jusqu'à présent), **une mini-"nocturne" le jeudi** où les bureaux seront ouverts jusqu'à 19 h 30 - et en compensation, les autres jours de la semaine, fermeture à 17 h (au lieu de 18 h tous les jours jusqu'à maintenant), et enfin

Les nouveaux horaires de la mairie

A partir du lundi 4 septembre, les horaires d'ouverture de la mairie changent, ainsi que nous l'avions

ouverture d'une permanence pour l'état-civil le samedi matin. Voici donc les horaires :

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 17 h sans interruption.
- Jeudi de 8 h 30 à 19 h 30 sans interruption.
- Samedi de 9 h à 12 h 30, permanence état-civil uniquement.
- Caisse des écoles (notamment pour les cantines scolaires) : mêmes horaires.
- Tribunal d'instance : le greffe de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h ; le service des nationalités de 9 h à 12 h 30.
- Antenne de police (entrée au 74 rue du Mont Cenis) de 8 h 30 à 17 h.
- Centre d'Action Sociale (entrée au 115 rue Orde-ner) : de 8 h 30 à 17 h.

L'Incroyable Pique-nique du 14 juillet : sous la pluie

Domage ! Le pique-nique géant qui, le long d'une interminable nappe à carreaux, devait rassembler les Français dans 337 communes, sur le méridien qui traverse la France, a été contrarié par une météo catastrophique.

Cependant, malgré la pluie, les Parisiens ont été au rendez-vous rue de la Fontaine-du-But. Brigitte et Lili, enseignantes, sont venues de Marx Dormoy. Pilar, une Espagnole d'une cinquantaine d'années, porte dignement un bonnet phrygien orné d'une cocarde tricolore : c'est le 14 juillet. Rosemonde porte un foulard tricolore : «*Nous sommes de Rueil-Malmaison, la Méridienne ne passait pas par notre ville et nous avons trouvé dans cette rue la convivialité que nous recherchions.*» La propriétaire du bar *Le Torticolette* a fait venir un orchestre de jazz. Mohammed et Daouda, vêtus de rouge, chargés de la sécurité, semblent s'amuser beaucoup.

En bas de l'avenue Junot, des producteurs de spécialités culinaires d'Ile-de-France ont profité de l'événement pour vanter leurs produits. La chorale parigote *l'Echo râleur*, qui depuis 1989 sillonne les bars de Ménilmontant, est là. Des jeunes Espagnoles, des jeunes Chinoises sont de passage. Philippe, guitare à la



Au carrefour rue Lepic - rue Joseph de Maistre, les pique-niqueurs étendent la nappe à carreaux... qui leur servira bientôt à s'abriter de la pluie.

main, entraîne les convives sur l'air *Emmenez-moi au bout de la terre.*

La rue des Abbesses est noire de monde. La nappe est posée à même le sol. Là aussi, un orchestre de jazz, invité par le café *le Chinon*. A la hauteur du *Sancerre*, l'indéracinable chanteur de rue Tino Valentino fredonne des chansons d'antan au milieu d'une foule bigarrée.

Rue Belliard, sur le mail central, une dizaine de tables sont bout à bout. Sylvie Saperas, présidente de l'asso-

ciation *La Moskova.fr*, confie : «*Nous avons déjà une expérience des repas de quartier.*»

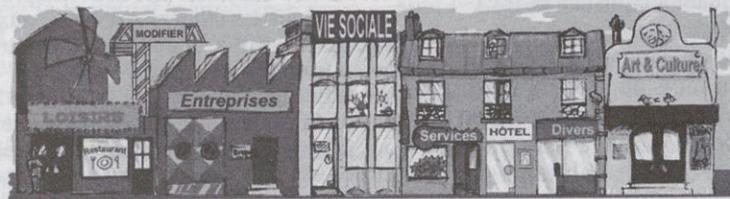
Rue René Binet, des tables sont disposées sur le trottoir, recouvertes de la nappe Vichy. Les arbres sont parés de rouge, de rose et de blanc. Trois malheureux participants paraissent désolés de ne voir personne. Un jeune, ruisselant d'eau, un sac de victuailles à la main, nous glisse : «*On nous a demandé si Badoit invitait.*»

Michel Germain



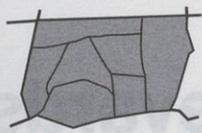
PARIS18.NET

La vie de votre quartier sur Internet



Rendez-vous sur
www.paris18.net

Photos Olivia Bruynoghe



Epilogue au 61 rue Myrha

**Les 17 familles sont relogées.
Epilogue heureux aussi dans deux
autres squatts, situés dans le quartier de la Chapelle.**

Dix-sept familles, dix-sept relogements ! L'action des habitants du 61 rue Myrha a porté ses fruits. Après le début d'incendie qui, le 11 mai dernier, rendait inhabitable l'immeuble qu'ils squattaient depuis cinq ans et demi, les familles, soutenues par l'association Droit au logement (DAL), s'étaient relayées pour dormir chaque soir sous la bâche tendue sur le trottoir devant le bâtiment, et pour maintenir le contact avec la mairie de Paris, propriétaire de l'immeuble.

Celle-ci a donc honoré ses promesses puisque toutes les familles se sont vu proposer un logement HLM ou "passerelle" (logement temporaire avec suivi social) à Paris ou en banlieue, compatible avec leurs impératifs professionnels.

Au fur et à mesure que les familles emménagent (une poignée d'entre elles habitent encore rue Myrha dans l'attente des clés de leur nouvel appartement), la mairie de Paris mure les logements vacants du squatt pour éviter toute nouvelle occupation.

Deux autres squatts du 18^e ont connu le même dénouement positif : les familles du 49 rue de la Chapelle (squatté depuis août 1997) et du 12 rue René Caillié viennent également d'être relogées. Quant au squatt du 77 rue de la Chapelle (occupé lui aussi depuis août 97), il devrait faire prochainement l'objet de discussions entre la préfecture et le DAL.

Nathalie Birchem-Heddi

Les associations et les élus du 18^e débatent sur le logement

Jeudi 6 juillet 2000 dans la salle des mariages de la mairie du 18^e, le comité d'initiative et de consultation d'arrondissement (CICA) est réuni sur le thème "le logement dans l'arrondissement : état des lieux". Une cinquantaine de personnes dans l'assistance, dont une dizaine de femmes africaines, face aux élus.

La création de 422 logements sociaux est programmée dans les quatre ans à venir dans le 18^e.

Mais, alors que 60 000 familles à Paris attendent l'attribution d'un logement, seules 7 000 demandes peuvent être satisfaites chaque année.

En termes de logements, les prérogatives des maires d'arrondissement sont très limitées : d'après la loi, ils n'ont à leur disposition que 10 % des logements sociaux ou assimilés vacants de l'arrondissement où ils sont élus. L'arrondissement ne peut d'ailleurs que proposer des attributions et c'est l'office gestionnaire des logements qui tranche.

En ce qui concerne le 18^e, l'élue en charge du dossier, Maguy Aubrée, a exposé le fonctionnement de la com-

mission indépendante instaurée depuis la mandature de Daniel Vaillant : elle tente, pour le quota qui revient à notre arrondissement, de proposer des attributions selon des critères les plus équitables et transparents possibles. Maguy Aubrée voudrait un véritable "bureau du logement", sorte d'antenne décentralisée de la Direction de l'habitat, qui pourrait à la mairie du 18^e renseigner les citoyens sur leurs droits.

Efficacité des opérations programmées ciblées, nécessité d'une politique de rachat par la Ville - pour mise en location sociale - dans "le diffus", afin d'accroître la mixité sociale dans les quartiers et au sein des immeubles, interrogations sur le "droit de suite", c'est à dire sur le devenir - là également opaque- des logements sociaux quittés par les familles attributaires. Autant de questionnements qui n'ont pu trouver réponse dans les trois heures imparties à cette réunion. Un vaste tour d'horizon des questions qui se posent, n'est-ce pas là la règle du jeu des CICA ? Une bonne règle à condition que l'on puisse y revenir.

Brigitte Bâtonnier

Attention, secte

Dans plusieurs boîtes aux lettres du 18^e ont été déposés des tracts blancs intitulés "Tests" et surtitrés : «*Découvrez vos atouts et vos faiblesses pour mieux gérer votre réussite professionnelle.*» Suivent deux cents questions. Dans un très mauvais français (sans doute mal traduit de l'anglais) on vous demande si vous avez le sentiment que «*les autres vous bousculent*» ou : «*Votre voix, votre attitude et votre expression sont amicales ?*» J'en passe et des plus longues.

A la fin, on vous propose de renvoyer le tout avec votre nom, adresse et téléphone à un mystérieux "Centre de dianétique" installé dans le 17^e arrondissement. Si, en tout petit on vous précise que *Dianétique* est une marque déposée de guérison spirituelle, on ne vous dit pas que c'est la méthode utilisée par l'Eglise de Scientologie, l'une des sectes les plus puissantes installées en France, au cœur de plusieurs affaires judiciaires nauséabondes.

Sylvain Garel

Montmartre



Mort d'un cycliste

Photo Claude Poensin-Burat

L'écrivain Louis Nucéra, habitant de la rue Caulaincourt et grand amateur de vélo, n'est plus. Avant sa mort, il travaillait à un livre intitulé "Contes du Lapin agile".

Louis Nucéra vient de mourir. L'écrivain a été renversé par une auto le 9 août alors qu'il se baladait en vélo sur les routes de l'arrière-pays niçois, près de chez lui.

Nucéra était "Nissart", un vrai de vrai, né en 1928 à Nice. Il y a passé son enfance, son adolescence et encore toute sa vie d'adulte, partageant son temps entre la rue Smollette dans le quartier du port de Nice et... la rue Caulaincourt, son autre "port d'attache" depuis 1974.

Le 18^e du mois l'avait interviewé en juin 1995. Il nous avait parlé de ce qu'il appelait «*Montmartre-village*», de ses voisins et amis, de sa boulangerie préférée, de ses combats pour préserver les restes du Maquis, pour empêcher qu'on abatte les arbres de l'avenue Junot. Ces derniers mois, il apportait les ultimes retouches à un livre qui devait paraître en 2001, intitulé *Les contes du Lapin agile*.

10 000 km par an

Il nous avait également beaucoup parlé du vélo, sa grande passion, de ses randonnées partant des rues en pente de la Butte, et retour après des parcours parfois de 90 kilomètres. Louis avait calculé qu'il avalait au total 10 000 km par an et c'est d'ailleurs une photo de lui, à vélo, rue des Saules devant la vigne, que nous avons publiée.

Le vélo c'était sa vie (ce fut malheureusement sa mort aussi) et ce cycliste amateur vénérât les grands professionnels, les forçats de la route, notamment Fausto Coppi le légendaire, mais aussi René Vietto dit «*le Téméraire*» auquel il consacra un livre, *Le roi René* (1976).

Outre le vélo, Louis Nucéra aimait le tango, les paysages bucoliques et les vieux quartiers des villes, la tendresse des sentiments, la simplicité, les gens délicats, les instituteurs «*qui transmettent à leurs élèves du fond de la classe, près du radiateur, le goût de la lecture*», les



Louis Nucéra photographié devant la vigne de Montmartre, rue des Saules.

chats et les amis. Des amis, il en eut beaucoup, de toutes sortes, des "petites gens" comme lui, fils d'un plombier qui dut

travailler directement après son certifié, et des amis célèbres comme Jean Cocteau, Joseph Kessel, Alphonse Boudard, Georges Brassens, Vladimir Nabokov, Henry Miller... ses «*parrains en littérature*», amis disparus auxquels il rendit hommage dans *Mes ports d'attache* (1994).

Récits de la vie quotidienne

Employé de banque, journaliste au quotidien communiste de Nice *Le Patriote*, puis directeur des relations publiques chez Philips desques (du temps des débuts de Johnny et de Nana Mouskouri), puis écrivain à plein temps,

Nucéra est l'auteur d'une quinzaine de livres d'une écriture à la fois simple et travaillée, racontant la vie quotidienne, les gens et les lieux qu'il aimait : *L'Obstiné*, le premier en 1970, puis *L'Ami*, *Avenue des diables bleus*, *Chemin de la lanterne*, *La Chanson de Maria*, *Mes rayons de soleil* (une histoire de cyclisme), *Le Kiosque à musique* (qui évoque sa découverte de Montmartre), *Le Ruban rouge*...

Il a également écrit des articles (depuis 1980) pour *le Monde des livres* et diverses chroniques rassemblées l'hiver dernier sous le titre *Une bouffée d'air frais*.

Mort d'un cycliste, vélo plié : la rue Caulaincourt est devenue soudain droite et plate, Nucéra ne la dévalera plus jamais.

Marie-Pierre Larrivé

□ L'ouvrage de Louis Nucéra *Le Kiosque à musique* (où il évoque sa découverte de Montmartre) est actuellement disponible dans la collection *Livre de poche* (20 F) et chez Grasset (89 F).



Les autocars de touristes continuent à hanter les boulevards

Ils sont encore nombreux à ne pas respecter l'interdiction de stationner depuis le 1er août sur les boulevards de Rochechouart et de Clichy.

Fête des Vendanges : les 7 et 8 octobre

C'est une tradition immuable : le défilé de la Fête des Vendanges de Montmartre a lieu le premier samedi d'octobre. Cette année, ce sera le 7 octobre. Partant à 14 h de la mairie du 18e et de la place des Abbesses, les cortèges se rejoindront devant la vigne, rue des Saules.

Le parrain et la marraine de la Fête sont Pierre Perret et Carole Bouquet.

Depuis plusieurs années, le défilé, point fort de la Fête, est entouré d'un ensemble de festivités et de manifestations locales le samedi et le dimanche. Entre autres, cette année :

- Cinquante artistes participeront aux **ateliers portes ouvertes** et présenteront leurs peintures, sculptures, collages, tissages, photos, vidéos, dans vingt-trois lieux sur la Butte.

Vernissages (sauf exceptions) vendredi 6 octobre à 18 h, ouverture le samedi et le dimanche de 14 h à 20 h.

On se procurera la liste des artistes et les adresses en s'adressant à UVA, 9 rue Duc, et, durant le week-end des Vendanges, à la crypte St-Jean, 22 rue André Antoine.

- Le dimanche 8 octobre de 13 h à 19 h, ce sera sur la place des Abbesses la **foire aux associations du 18e**. Stands et, sur le podium, musique et prestations artistiques. Les associations intéressées peuvent prendre contact avec UVA 18 (*Union pour la vie associative*), 01 42 64 67 64. Réunion préparatoire jeudi 21 septembre à 20 h à l'Espace UVA, 9 rue Duc.

Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)



Depuis le 1er août, les autocars de tourisme ne peuvent plus stationner sur les boulevards de Clichy et de Rochechouart. Un arrêté de la préfecture de police a été pris en juillet, à la demande du maire de Paris, interdisant strictement le stationnement près du terre-plein central. Les cars devront désormais déposer leurs passagers devant le lycée Jacques Decour et poursuivre leur chemin, par exemple jusqu'au parking du pont Cardinet, dans le 17e, puis

revenir pour les reprendre au même endroit. Quant aux places de stationnement devenues disponibles, elles devraient servir au stationnement des voitures.

Il y a un peu plus de deux ans déjà, une première restriction avait été imposée aux autocars : le nombre de places avait été ramené de 130 à 51. Cette fois, c'est l'interdiction totale. Le 26 juin dernier, devant le Conseil de Paris, le pré-

Les riverains s'étaient mobilisés contre la présence des mastodontes.

fet de police s'était déclaré prêt à prononcer cette interdiction, mais il ne l'envisageait pas pour si tôt : il voulait d'abord que soit créé un parking supplémentaire pour les autocars. Les pressions conjointes du maire de Paris et du maire du 18e l'ont fait changer d'avis.

Mais l'arrêté du préfet n'a été que très partiellement respecté : malgré l'interdiction, de nombreux autocars ont continué durant le mois d'août de hanter le boulevard Rochechouart et d'y stationner des heures.

Peut-être faut-il un peu de temps pour que cela entre dans les têtes. Dans un tract, le *Collectif des riverains des boulevards* appelle les habitants à signaler les infractions au commissariat du 18e (01 53 73 63 00) ou à celui du 9e (01 44 83 80 45).

Cette décision fait suite à une série d'opérations des riverains qui, en juin encore, ont bloqué les places de stationnement pour en interdire l'accès. Le maire de Paris, lui-même, s'était rendu sur place le 23 juin, pour soutenir les manifestants, avant de demander à la préfecture de police d'interdire le stationnement des véhicules de tourisme.

Les avis sont partagés sur cette mesure. Si les professionnels du tourisme sont mécontents, et pensent qu'elle contribuera « à faire baisser la fréquentation touristique du quartier », les commerçants des boulevards voient plutôt d'un bon œil l'absence des mastodontes qui bouchaient leur vitrine.

Les chauffeurs d'autocars, eux, regrettent que le parking du pont Cardinet soit payant. Beaucoup cherchent ailleurs des places de stationnement "sauvage", quand ils ne tournent pas dans le quartier en attendant leurs clients. Reste les réfractaires, que les îlotiers peuvent maintenant verbaliser ; le montant de l'amende est de 900 F.

Pour le *Collectif des riverains des boulevards de Rochechouart et de Clichy*, il faut maintenant s'attaquer à « la réhabilitation des boulevards, pour qu'ils deviennent des lieux de vies plus agréables » : aménagement du terre-plein, pistes cyclable, etc.). Le président du Collectif espère qu'à terme, des parkings seront construits en périphérie, et qu'un système de transport en commun achèvera les visiteurs au pied de la Butte.

S.G.

Ludovic Maire

Tours et détours de l'Open Tour

La Butte Montmartre est interdite aux cars de touristes... sauf à l'Open Tour - dérogation qui ne plaît pas aux écologistes.

L'étai se resserre autour de l'Open Tour. Cette navette touristique exploitée par une société dont sont actionnaires la RATP, Cityrama et la compagnie britannique Guide Friday, a obtenu du Syndicat des Transports Parisiens une dérogation lui permettant d'accéder à la Butte Montmartre, pourtant interdite aux autocars depuis novembre 1997.

Le 3 juillet, le conseil d'arrondissement a voté à l'unanimité un vœu transmis au maire de Paris et au préfet de région leur demandant de « revenir sur cette décision et d'engager une véritable concertation avec les élus de l'arrondissement... » Les élus du 18e souhaitent « que le secteur où les passagers de l'Open Tour sont déposés se limite à la place d'Anvers et, d'autre part, que la rue de Steinkerque, qui mène au funiculaire, soit transformée, avec les aménagements

adéquats, en une voie piétonne. »

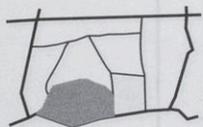
De leur côté, les Verts du 18e ont circulé une pétition demandant que l'arrêt de la navette soit fixé à hauteur du métro Anvers. Elle aurait déjà recueilli les signatures de plus de deux cents habitants de la rue d'Orsel, de la place Saint-Pierre, des rues Tardieu, sdes Trois Frères, Dancourt et de la place Charles Dullin. Fait notable : de nombreux commerçants de ces rues ont signé la pétition et certains l'ont même affichée en vitrine.

Blocage en force

A trois reprises, les 8, 22 et 29 juillet, des militants Verts et des riverains ont organisé un blocage de l'Open Tour à l'angle des rues Clignancourt et d'Orsel. Les deux premières fois, ils n'ont pas eu à déployer leur banderole puisque les responsables de la société exploitant cette

ligne ont décidé d'annuler le passage des autocars dans le bas Montmartre. Mais, le samedi 29 juillet, l'Open Tour s'est trouvé bloqué au début de la rue d'Orsel. Un attroupement s'est rapidement formé. Et si quelques touristes installés sur la plate-forme n'étaient pas contents, plusieurs riverains sont venus renforcer le barrage.

Début août, les Verts ont écrit à cette entreprise dont le siège social se trouve dans le 9e arrondissement pour demander un rendez-vous d'urgence. Ils terminent leur lettre par : « Si les demandes des riverains ne sont pas entendues, dès le début du mois de septembre, nous allons multiplier les actions de blocage ou d'autres encore plus spectaculaires. » Une rencontre entre Jean-Pierre Balestra, directeur de la société Open-Tour et une délégation des Verts s'est tenue fin août.



Les chemins du Sacré-Cœur ont besoin d'un coup de neuf

Lors du "forum associatif" du quartier Montmartre, plusieurs personnes sont intervenues au sujet de la rue de Steinkerque et des voies conduisant vers le Sacré-Cœur.

Les touristes – particulièrement nombreux cette année – empruntent plusieurs itinéraires pour se rendre au Sacré-Cœur et à la place du Tertre et visiter la Butte. La plupart utilisent les stations de métro Anvers et Abbesses.

Une signalisation installée récemment place des Abbesses indique deux chemins. L'un mène au Sacré-Cœur par le funiculaire, ou par les escaliers Foyatier pour les sportifs intègres, ou encore par le square Willette pour les marcheurs sensibles au vieux manège ou à la présence des amoureux descendant du ciel. L'autre indication sur la place de Abbesses offre la montée par la rue Lepic aux amateurs d'histoire et de peinture, qui reviendront par le Bateau-Lavoir.

La direction du funiculaire fait passer les piétons par la rue Yvonne Le Tac. Mais cette voie dispose de trottoirs étroits, donc rapidement encom-

brés. Il serait logique de les élargir et de supprimer l'un des côtés du stationnement. D'autant que la rue figure dans le parcours du Montmartrobus. Parcours qu'il faut sans cesse protéger si nous voulons garder ce moyen de transport en partie électrifié et donc silencieux et non polluant.

Mais la plus grande partie des touristes, venant du métro Anvers ou des boulevards où des cars les ont déposés (voir l'article page 8), gagnent le Sacré-Cœur et le haut de Montmartre par la rue de Steinkerque qui relie le boulevard Rochechouart au bas du square Willette.

La RATP a entrepris des travaux pour l'agrandissement et l'aménagement de la salle des billets de la station Anvers : six appareils d'entrée au lieu de quatre, trois portes de sortie au lieu de deux, un nouveau distributeur automatique de billets s'ajoutant à celui qui existe. Des moyens d'accueil seront développés. Le décor sera revu.

Il serait judicieux pour la mairie de Paris de se pencher maintenant sur l'avenir de la rue de Steinkerque,

qu'empruntent chaque jour des milliers de passants, entre deux rangs de boutiques de tissus. Le stationnement des automobiles et des deux-roues y est interdit. Il eût été extravagant de le maintenir aux heures de grand passage des piétons. Mais la rue n'a pas été reconsidérée pour cet afflux. Le pavage est abîmé, les trottoirs inappropriés à la déambulation et incommodes à l'étalage.

Pour une rue qui doit être significative de l'esprit et de la qualité de Paris, c'est décevant.

L'ensemble de cette partie de Montmartre ne peut rester en l'état actuel. Il faut faire des rues Yvonne Le Tac et Steinkerque des voies plus plaisantes et de la place Saint-Pierre, au bas des jardins Willette, un lieu de rencontre et d'attente tranquille avec des terrasses qui pourraient s'étendre au lieu d'être coincées sur d'étroits trottoirs. Les participants au "forum associatif" demandent une large concertation qui devrait aboutir à l'ouverture de travaux d'aménagement.

Jean-Claude Paupert

311 "Je t'aime" au square des Abbesses

Des ouvriers travaillaient, à la fin août, à remettre en état le mur qui borne le square de la place des Abbesses (de son vrai nom "square Jehan Rictus") : sur ce mur (à gauche en entrant dans le square), vont en effet être scellés cinq cents panneaux de lave émaillée de 21 X 29,7 cm portant les mots "Je t'aime" écrits dans 311 langues différentes. Tous les pays membres de l'Unesco seront représentés, ainsi qu'un certain nombre de langues régionales.

Ce "mur des Je t'aime" sera inauguré le 12 octobre.

Cette initiative est due à Daniel Boulogne, entrepreneur spécialiste en murs peints – «et mécène», tient-il à préciser, qui l'a financé en coopération avec Olivier Pelat. Daniel Boulogne ajoute que Mgr Di Falco, le porte-parole de l'épiscopat français, a qualifié ce mur de «mur prophétique du nouveau millénaire» !

Des nouvelles d'André Gill

Le buste d'André Gill, qui se trouvait dans la rue portant son nom, a été victime d'un acte de vandalisme (voir notre précédent numéro), jeté à terre, le visage du dessinateur détérioré. Averti par le Collectif des habitants de la rue, la Direction des Affaires culturelles de la mairie de Paris a fait transporter le buste au dépôt des œuvres d'art de la Ville et l'a confié au conservateur qui dirige ce service, M. Humbert.

Le service occupe à Ivry le bâtiment de l'ancienne usine élévatoire des eaux, utilisé du temps où le service des eaux était municipalisé. (Il est aujourd'hui privatisé.) Il faut savoir que la Ville de Paris est propriétaire de 200 000 à 300 000 œuvres d'art disséminées à travers la cité, entre autres dans une centaine de lieux culturels (qui disposent à eux seuls d'environ 30 000 pièces).

En traversant le bâtiment d'Ivry, on découvre des témoignages de l'histoire parisienne du XIXe siècle. Après la Révolution, les églises étaient démunies et les commandes ont afflué. Beaucoup d'œuvres de cette époque finissent à Ivry. Puis il a fallu attendre la Troisième République car sous le Second Empire, Haussmann et Alphand étaient peu favorables au décor statuaire de la ville. On y trouve donc tout un monde allégorique dédié aux savants et aux Grands hommes de la Révolution.

Plus loin, André Gill est là, couché sur une palette, des morceaux de front soigneusement emballés sont à ses côtés. A quelques pas, trois jeunes femmes sont penchées sur un autre blessé. Celui-là regagnera sa place bientôt. André Gill, lui, attendra probablement l'automne pour retrouver la sienne au fond de sa rue. Les riverains l'espèrent. Et quelques-uns, s'ils peuvent être prévenus, organiseront une petite réception pour son retour.

J.C.P.

Rue de l'Abreuvoir : suite et pas fin...

La RATP se plaint des entraves apportées à la circulation des autobus par le stationnement dans cette rue, et parle même de supprimer le Montmartrobus. Mais l'association des riverains campe sur ses positions.

Il y a un an, nous écrivions : «La rue de l'Abreuvoir sera (presque) sans voitures». Nous nous étions appuyés sur une lettre d'août 1999 de Vincent Reina, chargé du dossier Montmartre par le maire de Paris, stipulant : «Le projet qui sera mis en œuvre prévoit sur la rive impaire cinq places de stationnement longitudinal et une aire de livraison en vis-à-vis de la crèche.» Il s'agissait d'un compromis entre les associations de défense de l'environnement qui souhaitaient la disparition de l'ensemble des places de parking dans cette rue du vieux Montmartre, et une association de riverains qui voulait conserver la trentaine de places en épis.

Fin juin 2000, nouvelle réunion de la "commission Montmartre" à l'Hôtel de Ville avec pour unique point à l'ordre du jour l'aménagement de la rue de l'Abreuvoir. En introduction, Vincent Reina, manifestement mal à l'aise, explique qu'il veut arriver à une décision admise par tous.

Des représentants de la RATP prennent la parole et expliquent que le stationnement dans la rue de l'Abreuvoir constitue l'un des principaux points noirs pour le Montmartrobus (avec ceux, illégaux, des croisements des rues Gabrielle et Drevet d'une part,



Le périmètre dans lequel, selon M. Reina, les riverains seront consultés sur le stationnement.

Chappe et Barsacq d'autre part). A cet endroit, l'autobus est souvent obligé de se détourner ou, pire, de faire descendre les passagers.

De plus, cette situation empêche la mise en place de nouveaux Montmartrobus électriques un peu plus larges que les anciens. Si la situation ne s'améliore pas, la RATP, qui perd beaucoup d'argent avec le Montmartrobus, pourrait envisager de supprimer la ligne.

C'est ensuite aux associations de prendre la parole. La grande majorité d'entre elles, appuyées par les représentants de la mairie de 18e et certains riverains de la rue de l'Abreuvoir, s'étonne que les travaux décidés et votés il y a près d'un an n'aient tou-

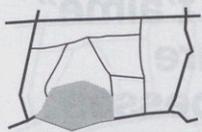
jours pas été mis en œuvre. Elles refusent toute remise en cause du compromis accepté l'an passé. Les autres riverains présents campent sur leur position : pas question de toucher à ce qu'ils considèrent comme leurs places de parking personnelles.

Vincent Reina écoute la discussion et annonce le lancement d'une consultation des habitants sur le stationnement et la circulation. Celle-ci aura lieu début septembre, et son aire géographique couvrira tout un périmètre au sommet de la Butte (voir le plan). Une décision qui risque encore de mécontenter tout le monde, puisque l'association des riverains voulait limiter le périmètre de l'enquête à la rue de l'Abreuvoir, tandis que les associations de défense de l'environnement voulaient l'étendre à l'ensemble de Montmartre.

Pour les membres de la Coordination des Associations de Sauvegarde de Montmartre, c'est un nouveau moyen pour gagner du temps et ne rien faire jusqu'aux élections de mars 2001. Ils le font savoir à Vincent Reina qui est très loin d'avoir obtenu le consensus recherché et qui, par cette mesure dilatoire, fait perdre de la crédibilité à la commission Montmartre.

Sylvain Garel

Montmartre



Une centaine de policiers pour quatre squatteurs

Les quatre occupants de l'ancienne menuiserie de l'impasse Marie-Blanche (près de la rue Lepic) ont été expulsés le 23 août.

Mercredi 23 août, 7 h 30 du matin, impasse Marie-Blanche, devant la menuiserie désaffectée de la *Baguette de Bois*, un des quatre RMIstes qui ont squatté le bâtiment sort pour faire des courses et se trouve subitement entouré par un groupe de policiers armés.

Il s'aperçoit alors avec stupeur qu'il y a des policiers partout autour de l'impasse, une centaine d'hommes probablement. Il apprendra un peu plus tard, en discutant avec les agents, que pour cette opération le commissariat du 18e a reçu des renforts de l'arrondissement voisin. Tant d'hommes pour quatre occupants...

«*Monsieur X, ne bougez pas d'ici et remettez-nous votre portable*», ordonne un officier – qui le connaît bien, car les quatre RMIstes (qui se sont constitués en association baptisée *collectif de la Porte blanche*) ont eu de nombreux contacts avec le commissariat depuis qu'ils ont squatté les lieux en janvier 2000.

Un jugement en mai

Pas de doute : c'est l'expulsion. A vrai dire, la surprise n'est pas totale : le 24 mai, à la requête des propriétaires du bâtiment, le tribunal d'instance avait ordonné l'expulsion des occupants. La société propriétaire est en effet liée à un promoteur avec lequel elle a signé une promesse de vente, et qui veut construire à la place de l'ancienne menuiserie un immeuble de logements. Mais le promoteur ne veut pas concrétiser la vente tant que les locaux sont occupés...

Cependant, pour appliquer une ordonnance d'expulsion, la police dispose d'une marge d'appréciation, et il arrive qu'après un jugement il s'écoule des mois sans que l'expulsion soit effectivement réalisée – le temps de trouver une solution amiable. C'est sur quoi comptaient les quatre occupants de l'impasse Marie-Blanche, qui effectivement étaient entrés en négociation tous azimuts, avec le commissaire, avec la municipalité de Paris, avec les services du ministère de la Culture, etc. Ils avaient aussi tenté de rencontrer les propriétaires et le promoteur.

Leur but : obtenir l'autorisation de rester dans les lieux au moins jusqu'à ce que les travaux com-

mencent – ce qui leur aurait laissé un certain délai car le permis de construire signé en août 1998 pour ce lieu est maintenant caduc, le promoteur devra en demander un autre et cela peut prendre du temps.

Un projet de lieu culturel

Les quatre RMIstes faisaient valoir qu'ils avaient travaillé à remettre les lieux en état, qu'ils voulaient y créer une sorte de centre culturel pour le quartier, qu'ils avaient aussi des projets professionnels en cours – un atelier de plasticien pour l'un, un atelier de création de vêtements pour la deuxième, un centre de documentation historique pour un troisième...

En mars, les locaux ont été utilisés pour des spectacles et des expositions lors de la *Fête à Jacques* célébrant l'anniversaire de la naissance de Prévert. Il était prévu également d'en faire un des lieux des "portes ouvertes aux artistes" lors de la Fête des Vendanges le 7 octobre prochain (voir page 8).

Le *collectif de la Porte blanche* avait obtenu le soutien d'un certain nombre d'habitants de Montmartre – même si les voisins immédiats, et les membres du *Comité de sauvegarde Cauchois-Marie-Blanche*, manifestaient une certaine méfiance.

Apparemment, ces arguments n'ont pas ébranlé la police.

A coups de bélier

Ce 23 août au matin donc, les policiers ont apporté un bélier à l'aide duquel ils enfoncent la porte. Une partie d'entre eux fait irruption dans le bâtiment, tandis que leurs collègues "bouclent" le secteur, ne laissant passer personne. Visiblement, bien qu'ayant choisi le mois d'août pour que les choses se passent discrètement, les autorités policières redoutent l'arrivée de manifestants extérieurs et ont pris toutes précautions...

Les choses se passent sans brutalité. Les occupants se voient notifier l'interdiction absolue d'utiliser leurs portables. Aux policiers qui s'apprentent à enfoncer une porte intérieure avec leur bélier, un des squatteurs fait remarquer, mi-goguenard mi-colère : «*Vous devriez d'abord essayer*

d'ouvrir en tournant la poignée...» Un agent lui dit : «*Vous n'aimez pas la police, hein ?*» Réponse : «*Et vous, vous m'aimez ?*»

Dans la camionnette

Il y a là un gros chien, une sorte de berger. Un policier, inquiet, le braque avec son arme. «*Tenez votre chien*», ordonne-t-il au maître. – «*Mon chien n'est pas dangereux, il ne vous fera rien.*» L'animal est néanmoins enfermé dans une pièce voisine jusqu'à ce que l'huissier ait lu solennellement le jugement d'expulsion et que les quatre soient embarqués dans un car de police, avant d'être libérés quelques heures plus tard.

On ne les a pas laissés prendre leurs affaires : celles-ci, comme c'est l'usage, seront chargées dans une camionnette et ils devront aller les récupérer dans des locaux de la préfecture.

Lorsque nous les avons rencontrés, ils craignaient que tout n'y soit pas, car la camionnette leur paraissait bien petite ; ils ne voyaient pas, notamment, comment les travaux artistiques de Martin, qui occupent un certain volume, auraient pu y tenir.

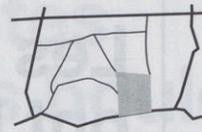
«Pas dans la norme»

Les voilà à la rue. «*J'ai fait tous les services sociaux, raconte l'un d'eux, on m'a renvoyé d'endroit en endroit, à six adresses différentes. Je demandais un secours pour me loger dans un hôtel social. Tout ce que j'ai obtenu, c'est une carte orange hebdomadaire, une carte de téléphone et des affaires de toilette...*»

Un autre commente : «*On entend dire aujourd'hui que les chômeurs sont des fainéants, qu'ils refusent le travail. Mais lorsque, comme nous, des chômeurs veulent créer quelque chose, cherchent un moyen de s'en sortir à leur manière, on les en empêche. C'est sûr, nous n'étions pas dans la norme. Ce que la société exige d'un chômeur, c'est qu'il ne quitte pas les rangs, qu'il touche les allocations qu'on lui attribue, qu'il prenne l'emploi qu'on lui destine mais surtout qu'il n'essaie pas de s'en sortir autrement, et si vraiment il se trouve démuné, qu'il couche dans un asile de nuit mais surtout pas ailleurs...*»

André Constant

Goutte d'or



Éclairage mieux protégé rue Léon

Les services d'EDF se sont enfin décidés à installer en hauteur, à un endroit où en principe ils ne sont pas accessibles, les coffrets commandant l'éclairage public du haut de la rue Léon, autour du square (photo ci-dessus). Régulièrement en effet, ces coffrets étaient cassés, parfois par pur vandalisme, parfois peut-être pour faciliter les trafics constants dans ce secteur. (Voir l'article dans le 18e du mois novembre 1999).

Cependant, bien que placé en hauteur, un des coffrets a été cassé peu après son installation par un vandale acrobate.

L'association *Paris Goutte d'Or* a invité EDF à améliorer encore le dispositif de protection, et aussi à l'étendre «*à d'autres endroits sensibles du quartier, notamment au pied du passage Boris Vian*».

Ecoles Cavé et Goutte d'Or, on s'applique

Le 18e va avoir cette année deux nouvelles «écoles d'application», l'école Cavé et l'école polyvalente du 49 rue de la Goutte d'Or.

Une école d'application, c'est une école modèle, une école choisie pour que les futurs enseignants y viennent appliquer ce qu'ils apprennent pendant leurs études en Instituts de formation des maîtres (IUFM). Ainsi, les équipes enseignantes de Cavé et de Goutte d'Or vont accueillir des stagiaires, leur montrant leur savoir-faire. Les deux écoles vont, de plus, bénéficier d'un poste supplémentaire, un poste de maître-formateur plus particulièrement affecté au suivi des aspirants instituteurs (instituteurs que d'ailleurs on appelle maintenant "professeurs des écoles").

Goutte d'or



Ce "resto littéraire" tant attendu

On en parle depuis des années : le restaurant littéraire associatif, qui ouvrira ses portes début octobre rue des Gardes, devrait permettre la création de onze emplois à temps plein.

Mots à la bouche... *Goutte d'encre...* le restaurant associatif qui doit (enfin !) ouvrir ses portes en octobre à l'angle de la rue de la Goutte d'Or et de la rue des Gardes, n'a pas encore définitivement choisi son nom, mais derrière les palissades en tôle les travaux avancent.

C'est il y a trois ans que l'association **Relais Paris Goutte d'or**, présidée par Kader Galit, a mis en route ce projet de "restaurant à thème" dans le quartier de la Goutte d'Or.

Restaurant à thème ? Cela ne concerne pas que la carte, loin de là, et le projet comporte deux volets : un volet «insertion», sur le modèle du *Relais Restaurant* à Pantin et un volet "culturel" dans la lignée du *Bouquin Affamé* de Clichy. Pour ceux qui ne connaîtraient pas ces deux restaurants d'un autre type (où la

nourriture, entre parenthèses, est très bonne), précisons qu'il s'agit, pour l'un, d'un projet de création d'emplois et de formation aux métiers de la restauration, et pour l'autre d'un lieu où le plaisir des papilles est complété par l'écoute de textes, chants et musiques, dans un décor dominé par les livres.

Le projet, élaboré par l'association **Relais Paris Goutte d'or** en lien avec les associations du quartier et le "pôle emploi" de la salle St-Bruno, a choisi une implantation symbolique. Il se veut «*imprégné de la mémoire du quartier*» et «*ouvert sur l'avenir en participant à son renouveau*». Il est vrai que non loin de là (boulevard Barbès) doit s'installer une grande surface Virgin Mégastore, que la rue des Gardes doit deve-

nir la «rue de la Mode», et que, même si rien de précis ne filtre en ce moment, le Louxor au carrefour Barbès doit être



renové. Après la rénovation immobilière, le côté sud de la Goutte d'Or connaît donc un renouvellement de la vie culturelle du quartier.

Les pays et les saveurs du Sud

La boutique retenue pour implanter le restaurant appartient à l'Opac (société HLM de la Ville de Paris) qui la loue à l'association. 220 m², de quoi installer une salle de presque 100 m² pour accueillir 70 couverts, un bureau et un local pour les employés dans la partie haute, et bien sûr une cuisine avec une grande réserve.

L'architecte Christian Girard, qui avait participé à la rénovation de cet îlot, a été choisi pour l'aménagement de l'espace. Derrière les bardages en

tôle qui deviendront des baies vitrées se prépare une salle de couleur ocre et sable en dégradé, du plafond aux murs, avec un sol en ciment coloré vert olive, évoquant immédiatement les pays et les saveurs du Sud. Le mobilier dans la salle jouera sur la variété : trois catégories de chaises, deux grandes tables de campagne au milieu de tables plus petites, même les assiettes ne seront pas identiques.

Il y aura une petite scène et un équipement permanent qui permettront de présenter des petites formules de lecture, de théâtre, ou des groupes de musique. Une bibliothèque viendra s'appuyer sur un des murs et donnera, espérons-le, l'appétit de lire à tous !

Ce restaurant va répondre à une longue attente. Les statuts de l'association à l'origine du projet ont été déposés en mai 1998 et, depuis plus de deux ans, nombreux sont les artistes, les associatifs ou tout simplement les curieux et les amateurs de bonne chère qui passent devant le local en espérant voir le début des travaux (c'est fait !) et leur achèvement.

Des emplois stables

On note une évolution du projet, en gestation depuis presque trois ans. Actuellement, c'est André Lacroix, PDG d'Emmaüs Ile-de-France, qui préside l'association *Relais Goutte d'or*. Après une période de latence, due aux difficultés avec l'Opac, à la constitution de l'équipe définitive, aux démissions, les fonds nécessaires pour démarrer l'entreprise ont été réunis.

Les idées avancées par les associations locales pour le fonctionnement, l'animation, voire les plats servis, ont été très nombreuses et il a fallu en tenir compte alors que les questions de personnes ne pouvaient être évitées. Donc, un long et difficile travail d'accouchement permet d'envisager une ouverture pour la manifestation nationale *Lire en fête* qui se déroulera les 13, 14 et 15 octobre prochains.

Le projet prévoit de créer des emplois locaux en recrutant et en formant des personnes en difficulté sociale ou professionnelle. Ce n'est pas évident dans un domaine comme la restauration, où souvent la précarité est de règle et où les conditions de travail sont difficiles. On ne peut donc que se réjouir de cette perspective qui s'inscrit dans un partenariat avec d'autres établissements de ce type ; l'objectif est de créer plus d'une dizaine d'emplois.

Deux postes d'encadrement sont prévus, celui du chef de cuisine, Daniel, et celui du restaurateur, Jacky, ainsi qu'un poste d'employé de bureau. En outre huit postes à temps plein seront pourvus, quatre en cuisine et quatre pour assurer le service en salle,

sur la base de contrats de deux ans renouvelables. Une commission d'insertion assurera le suivi social, sous la houlette de Christine le Désert, une figure marquante de la vie associative à la Goutte d'Or. Pour l'instant Sylvie Haggai (qui a été une animatrice des ateliers-galleries du 54 rue Myrha) dirige la commission qui prépare le programme d'animation des soirées et le calendrier des activités culturelles, en attendant le recrutement d'un employé-jeune.

Des soirées gastronomiques

Côté cuisine, on mangera une "*cuisine française de qualité*", bœuf mode, blanquette et pâtisseries maison, et, une fois par semaine, selon les arrivages, la "*cuisine locale de la Goutte d'or*", une expression qui évoque en fait les plats d'Afrique ou du Maghreb fabriqués selon les recettes données par les associations locales. On nous promet que la carte, qui sera une ardoise, se renouvellera fréquemment.

Il y aura aussi des soirées gastronomiques, le tout arrosé de vins de pays spécialement choisis par le chef. Le midi, compter autour de 60 F, le soir autour de 90 F. Pour le forfait repas + spectacle, le prix sera d'environ 150 F sans la boisson, ce qui n'est pas cher comparé à la formule des "dîners spectacles", mais qui n'est pas rien quand même, et qui exigera de s'ouvrir à une clientèle extérieure au quartier. N'est-ce pas une des contradictions possibles du projet ?

Danielle Fournier

□ 32 rue de la Goutte d'Or. Fermeture prévue le dimanche. Ouverture début octobre.

Où en est la "rue de la mode" ?

Le projet de "rue de la mode" prévoit l'installation, dans les locaux commerciaux en bas des immeubles de la rue des Gardes, d'un certain nombre de jeunes créateurs qui contribueraient ainsi à la vie économique du quartier. Élaboré par Jean-Pierre Pierre-Bloch, conseiller d'arrondissement du 18^e et adjoint au maire de Paris en charge du commerce, ce projet est patronné par la Fédération du prêt-à-porter. Il permettrait d'utiliser au mieux ces locaux commerciaux, appartenant à l'Opac et qui actuellement ne trouvent pas de locataires (probablement à cause du montant du loyer).

Mais ce projet nécessite un financement public, assuré conjointement par la Ville de Paris et la région Ile-de-France. Si l'accord de Paris est acquis, en revanche le conseil régional n'a toujours pas voté la subvention promise. Dès que ce sera fait, l'opération pourra se concrétiser.

Impression Diffusion Graphique

L'imprimerie coopérative

au service de votre

communication

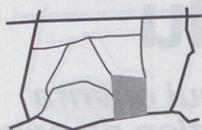
de la conception à la diffusion
de tous vos documents,
un service complet
pour répondre à vos besoins.

4 bis, rue d'Oran - 75018 Paris

Tél. 01 42 58 17 18 - Fax 01 42 58 00 49

E-mail : idg.scop@wanadoo.fr

Goutte d'or



La rénovation du "secteur Emile Duployé" retardée ?

Des copropriétaires demandent au tribunal administratif l'annulation du projet : ils contestent le passage sous porche prévu entre la rue Emile Duployé et la rue Ernestine.

Voilà des années que l'on parle de la rénovation du "secteur Emile Duployé". On pensait que les travaux commenceraient sous peu : après l'enquête publique qui a eu lieu en juin 1999, l'arrêté déclarant cette opération "d'utilité publique" (formalité indispensable pour pouvoir effectuer les quelques expropriations nécessaires) a été signé par le préfet le 8 février 2000. Mais un recours déposé devant le tribunal administratif par des copropriétaires risque de tout retarder.

Ce qu'on appelle le "secteur Emile Duployé", c'est la zone délimitée par les rues Ernestine, Doudeauville, Stephenson et Marcadet, et traversée par l'étroite rue Emile Duployé. Ce secteur a connu dans le passé quelques malheurs : le conseil régional envisageait d'y construire un lycée ; aussi, pendant plusieurs années, la collectivité publique a-t-elle acquis les appartements et immeubles se trouvant vacants, et les a démolis ou murés. Mais ce projet de lycée a traîné, traîné dans les dossiers au delà du raisonnable, puis a finalement été abandonné.

Entre temps, les terrains vagues résultant des démolitions se sont multipliés, des immeubles inoccupés et murés ont été squattés (certains par des familles mal logées parfaitement estimables, mais d'autres utilisés pour des trafics), et les propriétaires des immeubles les plus vétustes ont cessé d'entretenir les bâtiments, pensant qu'ils seront démolis. Bref, le quartier s'est dégradé.

Un refuge pour zonards ?

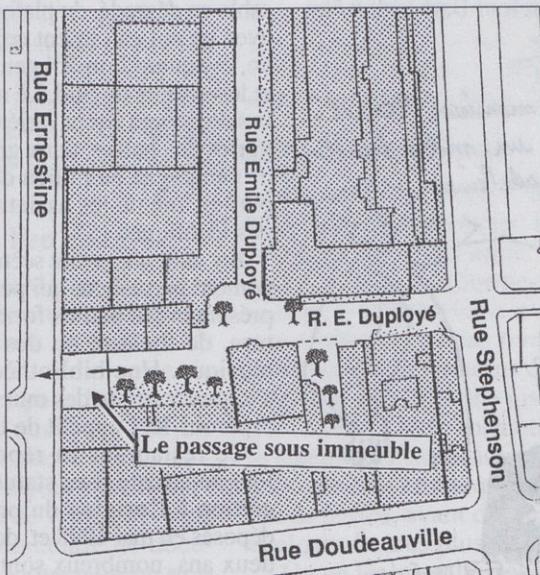
Le projet de rénovation a donc été accueilli avec soulagement par les habitants (voir le plan détaillé dans le 18e du mois n° 34). A une exception toutefois : les architectes prévoient la création d'un passage sous porche entre le tournant de la rue Emile Duployé et le 6 rue Ernestine. Ce passage est le seul point du projet qui, lors de l'enquête publique, ait été critiqué par un nombre important d'habitants du quartier.

Le "secteur Emile Duployé" est situé en effet à mi-chemin de deux zones de trafic de drogue : côté Chapelle, le secteur Marx Dormoy, et surtout, côté Goutte d'Or, le secteur du carrefour Myrha - Léon. Les habitants craignent donc que ce passage devienne un abri pour les trafics, ou bien un refuge pour des semi-clochards. L'Association du secteur Doudeauville, qui regroupe un certain nombre de riverains, s'est opposée avec vigueur à sa création. Mais ni le Conseil de Paris, ni le préfet n'en ont tenu compte. Le passage a été maintenu dans le projet. Tout au plus est-il envisagé de le fermer la nuit.

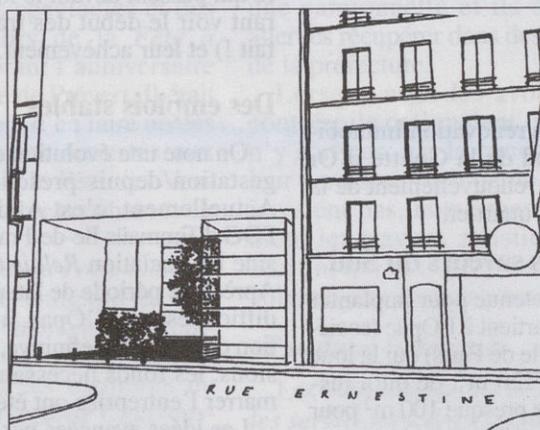
Des places de parking supprimées

Les copropriétaires d'un des immeubles jouxtant le futur passage, le 40 rue Doudeauville, ont donc déposé devant le tribunal administratif un recours demandant l'annulation de l'arrêté préfectoral du 8 février 2000.

«Il y a un détail étrange dans ce projet, nous a dit l'un d'entre eux : le passage sous immeuble ne se situera pas en ligne droite dans le prolongement de la rue Emile Duployé, mais il fera un coude, formant ainsi une sorte de renforcement. Nous n'avons pas pu nous faire expliquer pourquoi. Nous avons eu plusieurs réunions avec des représentants de la mairie de Paris, mais nous avons eu le sentiment de nous trouver en face de gens arrogants, parfois même menaçants...»



Plan de la partie sud du projet, indiquant l'emplacement du passage : on voit qu'il fera un coude...



Le passage public s'ouvrirait sous le porche de l'immeuble du 6 rue Ernestine.

Ces copropriétaires ont un autre sujet de mécontentement : la création de ce passage entraînera la suppression de huit places de parking dépendant de leur immeuble. C'est même un des arguments utilisés dans leur recours contre l'arrêté du préfet : les règles du plan d'occupation des sols interdisent la suppression de ces parkings, affirme leur avocat.

Les copropriétaires ont demandé que, dans l'attente du jugement définitif (jugement qui peut demander quelques mois), le tribunal prononce le "sursis d'exécution" de l'opération de rénovation - dont pourtant les copropriétaires estiment qu'il «comporte par ailleurs d'excellentes propositions».

Si le tribunal décide ce "sursis à exécution", les travaux ne pourront pas commencer et le secteur Emile Duployé devra encore attendre quelques mois pour la rénovation...

Ruée Léon, un festival d'automne à la Goutte d'Or

Huit fanfares itinérantes, des concerts surprise, du théâtre, la réalisation en direct d'une grande fresque murale, l'indispensable repas de quartier enfin : la rue Léon s'anime du 13 et 17 septembre pour un tout nouveau festival d'automne qui s'intitule tout naturellement "Ruée Léon".

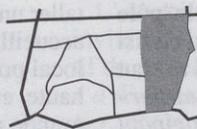
Ruez-vous donc, à l'invitation d'Hervé Breuil, le directeur du Lavoir moderne parisien (LMP) et de l'Olympic café. Hervé Breuil, qui par ailleurs caresse le projet d'ouvrir dans le quartier une galerie de peinture, a décidé de «créer un événement culturel dans la Goutte d'Or en cette période dite creuse pour que les gens se réapproprient le quartier avant de plonger dans l'hiver».

Tout sera gratuit, tout se passera dans la rue Léon, depuis le LMP jusqu'au square, la plupart du temps en plein air mais aussi dans l'Olympic-café ou au LMP. Mercredi 13, à partir de 19 h, on inaugure la fête avec un repas de quartier (à l'angle Léon-Laghouat).

Parallèlement, et pendant toute la durée du festival, le peintre Sid Ali, dont le style violemment coloré devrait être particulièrement en phase avec le quartier de la Goutte d'Or, va réaliser en public des fresques : une fresque permanente qui ornera la façade de l'Olympic café et quatre grandes peintures sur des toiles de 10 mètres de long, dont l'une tendue sur la chaussée pendant le repas de quartier ; des affiches de Sid Ali seront également apposées sur les murs voisins.

Au Baz'art, à l'angle des rues Cavé et St-Luc, juste sous le square, exposition Les grandes figures des musiques urbaines africaines.

Chapelle



Vendetta à la Chapelle

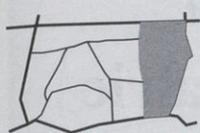
Montmartre n'est pas le seul quartier du 18e à attirer les cinéastes. Sorti durant l'été dans l'indifférence générale (ce qui est parfaitement injuste), Les marchands de sable se déroule entièrement à La Chapelle, quartier qu'on aperçoit à plusieurs reprises en vue aérienne.

L'épicentre de l'action se situe place Hébert, entre deux cafés qui se font face. Le patron de l'un d'eux (incarné par l'impressionnant Serge Riaboukine) jette un oeil bienveillant sur la vie de son quartier. L'un de ses clients est un petit dealer (interprété par Mathieu Demy, fils de Jacques, réalisateur des Parapluies de Cherbourg) qui connaît une fin tragique. La sœur de la victime (jouée par une belle inconnue, Marina Golovine) décide de le venger.

Ce film réalisé par Pierre Salvadori (le plus corse des jeunes cinéastes français, déjà auteur d'autres petits films noirs très originaux : Les apprentis, ... Comme elle respire) est également interprété par Guillaume et Julie Depardieu, et par Robert Castel, disparu des écrans depuis de trop longues années.

Sylvain Garel

Chapelle



Réduction d'impôts locaux pour cause de pollution

Le tribunal administratif a accepté la demande de dégrèvement de la taxe d'habitation du président de l'association *Gare aux Pollutions*, Jean Claude Duflo, demande que celui-ci justifiait pour cause de pollution par les locomotives diesel du dépôt Pajol-Villette.

L'association invite les riverains habitant dans un rayon de 250 mètres autour de ce dépôt à demander cette réduction à leur centre des impôts. L'objectif de *Gare aux Pollutions* est

maintenant de faire jurisprudence afin que les pollutions soient prises en considération avec plus de sérieux par les pouvoirs publics.

D'ailleurs, à l'automne prochain, à la demande du conseil régional d'Ile-de-France, Airparif devrait lancer une étude des polluants autour de la gare de l'Est. En plus du conseil régional qui a accepté de financer le tiers de cette étude, la SNCF et la Ville de Paris sont sollicités pour faire partie de la maîtrise d'ouvrage.

Centre commercial d'Aubervilliers : les ambiguïtés de la mairie de Paris

Les associations *Gare aux pollutions* et *Paris-Banlieue-Environnement* (19e) ont déposé un recours gracieux auprès de Jean Tibéri, lui demandant d'annuler la délibération du Conseil de Paris qui a pour objet l'aménagement des espaces publics du secteur de la Porte d'Aubervilliers.

Pour ces associations, cette délibération approuve implicitement l'installation à Aubervilliers d'un centre commercial régional de 52 000 m² de surface de vente, car elle organise sa desserte. Elle entérine d'autre part la création de son parking de 4 500 places et de la zone de bureaux prévue en élargissant notamment la rue de la Gare dont l'emprise passerait de 28 à 33 mètres.

Selon ces deux associations, le gigantisme d'un tel projet entre en contradiction avec les objectifs du *plan de déplacement urbain* d'Ile-de-France qui prévoit notamment une diminution du trafic et de la pollution déjà très importante dans le secteur.

A droite comme à gauche, les élus parisiens sont contre l'implantation de ce centre commercial qui, bien que créateur d'emplois en Seine-Saint-Denis, pourrait entraîner la fermeture de petits commerces du nord-est parisien et des communes limitrophes.

Une enquête publique a eu lieu à la mairie d'Aubervilliers entre le 4 juillet et le 4 août. Le 25 juillet dernier, Jean Tibéri a inscrit un avis négatif sur le registre du commissaire-enquêteur. Cette position défavorable fait suite à une réunion des associations de commerçants du nord-est parisien à l'Hôtel de Ville pendant laquelle le maire de Paris a déclaré que ce projet était inacceptable et qu'il le combattrait par tous les

moyens. Or, de son côté, la direction de la voirie parisienne a lancé un appel d'offre concernant l'aménagement des abords parisiens de ce centre dont la date limite du dépôt des candidatures des bureaux d'études était mi-juin. Ce qui implique que pendant que le maire de Paris s'insurge contre ce projet, ses services organisent son installation !

L'implantation de ce centre commercial repose la question de la réflexion urbaine et sociale d'un point de vue intercommunal. A moins d'un an de l'échéance des municipales, cet espace commercial est devenu, à droite comme à gauche, un des thèmes de la campagne électorale.

Nadia Djabali

Un huissier à la porte de Gare aux pollutions

Dans le cadre de son action en justice contre la SNCF contre les émanations nocives dégagées par les locomotives diesel du dépôt Pajol-Villette, l'association *Gare aux Pollutions* avait demandé, il y a quelque temps, un constat d'urgence au tribunal administratif.

Ce dernier avait désigné un expert - qui réclame maintenant à l'association et à son président des honoraires s'élevant à la somme coquette de 102 000 francs. Un huissier représentant l'expert a présenté en juillet un "commandement" aux fins de saisie.

L'association étant domiciliée chez son président Jean-Claude Duflo, c'est chez lui que devrait avoir lieu la saisie. Les frais d'huissier ont alourdi la dette à

105 476,72 francs L'association a proposé un paiement immédiat de 15 000 francs et une somme de 3 000 francs par an à partir de 2001. Ce qui impliquerait que la dette serait effacée au bout de... trente ans.

Dans un communiqué de presse, *Gare aux pollutions* se demande si certains ne verraient pas d'un bon œil son étouffement financier d'une association «qui devient par trop gênante» et par conséquence directe sa disparition.

Cette affaire menace lourdement l'existence de *Gare aux Pollutions* mais elle ne l'empêche pas de s'activer sur un certain nombre de dossiers. Notamment celui du centre commercial régional d'Aubervilliers (voir ci-dessus).

N.D.

Le sculpteur Regazzoni sort de la halle Pajol

Il va exposer dans l'église de la Chapelle et au Trocadéro.

Une sculpture équestre métallique représentant Jeanne-d'Arc, réalisée par l'artiste argentin Carlos Regazzoni, va être exposée du 15 septembre au 15 octobre dans l'église St-Denis de la Chapelle (16 rue de la Chapelle).

Carlos Regazzoni, c'est le sculpteur qui depuis cinq ans travaille dans un des anciens hangars d'entrepôts SNCF situés entre la rue Pajol et les voies ferrées - hangars qui doivent être démolis, mais à une date non encore fixée.

Depuis ses "pétrosaures" en 1998, Carlos Regazzoni a produit une œuvre titanesque. Ses nouvelles créations métalliques emplissent l'immense atelier de la halle Pajol : la fameuse sculpture équestre de Jeanne d'Arc et son pendant sud-américain Juana de Azurduy, héroïne de l'histoire de l'Argentine,

superbe guerrière sur son cheval cabré. (Jeanne d'Arc et Juana de Azurduy ont également été exposées lors du "championnat du monde d'endurance équestre" qui s'est déroulé à Compiègne en août dernier.)

Le plus gros de sa production représente un fabuleux hommage à l'*Aéropostale* et à Antoine de Saint-Exupéry (dont on célèbre cette année le centième anniversaire de la naissance, et qui mit en service les lignes de Patagonie). Quelques trois cents personnes avaient pu admirer les hydravions et autres Latécoère façon Regazzoni lors de la journée porte ouverte du 29 juin dernier.

Son hydravion *L'arc-en-ciel* (15 mètres d'envergure sur 10 mètres de long) devrait "s'envoler" vers le Tro-



Daniel Mordzinski

cadéro fin septembre dans le cadre du démarrage d'un projet qui consistera à "poser" un de ses avions dans chacune des villes-relais sur les lignes qui relient l'Europe et l'Amérique du Sud du temps des pionniers de l'*Aéropostale*. Un lien symbolique cher à Carlos qui œuvre depuis longtemps dans l'esprit de la création d'un réseau de racines latino-américaines et européennes.

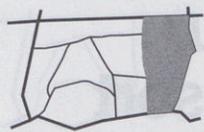
Carlos Regazzoni, né en Patagonie, apporte depuis plusieurs années au quartier de la Chapelle une richesse culturelle vivante et interactive (organisation de manifestations artistiques, de rencontres et d'échanges, participation aux fêtes de quartier, travail avec les enfants des écoles voisines, etc.). Ses créations métalliques, faites de toutes sortes de matériaux de récupération en grande partie issus de l'industrie ferroviaire, ne laissent personne indifférent. Elles sont, à l'image même de l'artiste inclassable qu'est Carlos Regazzoni, phénoménales, indescriptibles, truculentes et généreuses.

Christine Brethé

Fûts toxiques : jugement le 7 septembre

Le jugement sur l'affaire des fûts toxiques découverts cour du Maroc en octobre 1998 sera rendu le 7 septembre au lieu du 7 juillet, date prévue initialement. Le tribunal prend davantage de temps pour son délibéré. Les associations *Gare aux pollutions* et *Les Jardins d'Eole* avaient porté plainte contre X pour «mise en danger de la vie d'autrui par non respect des règles de sécurité».

Chapelle



Un éléphant dans le 18e

La procession du dieu-éléphant Ganesh aura lieu le 10 septembre.

Noël Monnier



Une fête toujours très colorée, avec des fleurs, des fruits...

Chaque année depuis 1996, début septembre, se déroule dans le 18e une procession hindouiste. Plus de 150 000 adeptes de cette religion polythéiste vivent en France, des Indiens, des Sri Lankais (principalement tamouls), des Mauriciens, mais également des Français, ressortissants des DOM-TOM, notamment de la Réunion, ou encore des personnes originaires des anciens comptoirs français de l'Inde.

Sudhir Kakar, ingénieur, philosophe et psychanalyste indien, explique : « Au delà des grands textes philosophiques, inconnus de l'immense majorité de la population hindoue, les thèmes légendaires sont présents à tous les détours de la vie quotidienne. Les fêtes laïques ou sacrées, les chansons, et même aujourd'hui les bandes dessinées, font que les principaux personnages du Râmâyana, tout comme ceux du Mahâbhârata, sont souvent plus familiers à l'imagination des Indiens que ceux de la Grèce ou de la chrétienté pour l'homme occidental. »

Le char tiré par les fidèles

Ce que vivent les hindous, vous pouvez le connaître le dimanche 10 septembre. A 11 heures, une procession quittera le temple Sri Manika Vinayakar, qui est installé dans un ancien atelier artisanal au 72 rue Philippe de Girard, et parcourra les rues du 18e pour honorer le dieu Ganesh.

(Cette année, le parcours ne passe pas par le Faubourg-Saint-Denis : la mairie du 10e a refusé son accord, prétextant d'incidents survenus le 14 juillet et impliquant des jeunes tamouls, incidents auxquels

bien sûr le temple est étranger.) Après un dernier bain rituel, richement vêtu, le dieu, placé sur un char décoré de fleurs fraîches et tiré par les fidèles, sortira du temple au son des flûtes et des tambours, au milieu des chants.

Selon la légende, le Seigneur Ganesh était, avant sa déification, le jeune serviteur de la déesse Parvati, épouse du dieu Shiva, une des trois principales divinités de la religion hindoue. Shiva était le père du jeune homme. Ganesh fut décapité sur son ordre, car il voulut lui interdire une visite à son épouse alors qu'elle prenait son bain. Devant le désespoir de celle-ci, la naissance d'une tragédie, le dieu, dans la précipitation, recolla au serviteur la tête du premier animal qu'il vit. C'était un jeune éléphant.

Temples et demeures

Depuis plus de trois millénaires, Ganesh est présent dans les temples, les demeures, les échoppes, les lieux de commerce et de passage, avec un corps d'homme et une tête d'éléphant. Il a inspiré sculpteurs et miniaturistes, poètes et musiciens. Chacun peut aussi le célébrer et s'adresser à lui par la discipline corporelle, la prière et le jeûne.

C'est la cinquième fois à Paris que le temple Sri Manika Vinayakar organise la procession. Au Bengale un chant de tradition mystique datant du Xe siècle exprime le désir du poète de s'en aller avec le joyeux Fou et de devenir Fou lui-même, comme le sont Brahma, Vishnou et Shiva ainsi que leurs envoyés.

Jean-Claude Paupert

□ Page 5, l'itinéraire du défilé.

LES NOMS DES RUES

L'origine des noms de rues dans le 18e arrondissement

Autour de la mairie

• Ferdinand Flocon : un républicain de 1848

Dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, les idées républicaines gagnaient du terrain, représentées principalement par deux journaux : *le National*, expression des républicains de droite, des nouveaux capitalistes partisans de la libre entreprise à outrance, et *la Réforme*, plus à gauche. Le patron politique de *la Réforme* était Ledru-Rollin et son rédacteur en chef Ferdinand Flocon (1800-1868). Celui-ci est donc l'un des grands républicains de cette époque, avec Arago, Ledru-Rollin, Raspail, Garnier-Pagès, les socialistes Barbès, Blanqui, Louis Blanc, etc.

Après la révolution de février 1848, Flocon devient secrétaire d'Etat dans le gouvernement provisoire de la Deuxième République. Situé plutôt à la gauche de celui-ci, il ne joue pas un rôle de premier plan. Ses adversaires de droite raillent sa pipe, son débraillé, les gaffes de sa femme.

Aux élections d'avril 1848, la gauche est battue. Ferdinand Flocon quitte le gouvernement. Il est cependant élu député.

En juin, l'insurrection des ouvriers est réprimée dans un bain de sang et la droite la plus dure arrive au pouvoir. Flocon tente de défendre ses amis emprisonnés, Barbès, Blanqui, ou menacés de l'être, Ledru-Rollin, Louis Blanc, Caussidière...

En janvier 1852, après le coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte (qui deviendra Napoléon III), 65 députés républicains sont bannis de France. Parmi eux, Victor Hugo, Schœlcher – et Flocon, qui mourra en exil.

• Duc : un architecte très officiel

Après la défaite sanglante de l'insurrection ouvrière en juin 1848, des obsèques solennelles furent organisées pour les victimes – non pas, bien sûr, les insurgés tués sur les barricades ou massacrés par l'armée jusque dans les carrières de Montmartre, mais ceux qui étaient tombés du côté de "l'ordre". L'homme chargé d'organiser ces funérailles était l'architecte Duc.

Louis Duc (1802-1879) a fait une carrière d'architecte officiel. Grand prix de Rome en 1825, il est en 1831 chargé d'ériger la Colonne de juillet, place Vendôme. En 1840, il est nommé architecte du Palais de justice, dont il restaure la grande *Horloge de la tour* en 1850 et dont il dirige l'agrandissement en 1854. En 1856, associé à Léon Vaudoyer, il construit la cathédrale de Marseille.

• Eugène Sue : le roi du feuilleton

Eugène Sue (1804-1857), issu d'une grande famille bourgeoise, filleul de Joséphine de Beauharnais, se lance très jeune dans la littérature.

Fêté dans les salons dès ses premiers ouvrages, *Atar-Gull*, *la Salamandre*, *Latréaumont*, romans d'aventure dans le style romantique, il y montre cependant une propension à l'impertinence vis-à-vis des

Dans cette rubrique, nous avons parlé des noms de rues dans les quartiers Moskova (n° 46), Porte de Clignancourt (47), cités Porte Montmartre (49) et Charles Hermite (50), Simplon (53), Grandes Carrières nord et centre (54, 58), Clignancourt centre (55), Goutte d'Or (59, 62), Evangile (64).

bien-pensants. Le luxe incroyable dans lequel il vit le laisse bientôt ruiné.

Pour gagner sa vie, il écrit d'interminables romans-feuilletons dans les journaux populaires. Payé à la ligne, il multiplie les péripéties, se moquant parfois lui-même du style grandiloquent qu'il est obligé d'employer. C'est à lui qu'on doit par exemple la célèbre phrase : « Ses mains étaient froides comme celles d'un serpent. »

Peu à peu, il découvre la misère du peuple, ses idées évoluent, il se proclame socialiste. Ces préoccupations se retrouvent dans ses romans, qui connaissent un énorme succès : *les Mystères de Paris*, *le Juif errant*, *Martin l'enfant trouvé*, *les Mystères du peuple*. Il est probablement, derrière Victor Hugo, l'écrivain français du XIXe siècle qui fut le plus lu de son vivant.

Ayant participé à la révolution de 1848, il est élu député de Paris (républicain socialiste) en 1850. Il figure parmi les 65 députés exilés après le coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte.

• Rue de Trétaigne : l'ancien maire et son parc

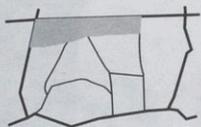
Le village de Clignancourt comportait, à la fin du XVIIIe siècle, plusieurs superbes hôtels particuliers entourés de vastes parcs : l'hôtel Labat (qui était situé 71 rue Marcadet), l'hôtel Mathagon (qui existe encore au 75 rue Marcadet), l'hôtel de la Boule d'or, 112 rue Marcadet. Celui-ci appartint en 1839 au baron Michel de Trétaigne, ancien médecin principal des armées de Napoléon 1er, maire de Montmartre de 1839 à sa mort en 1865. La maison et le parc revinrent ensuite à son fils Léon-Michel de Trétaigne, qui fut un des premiers historiens de Montmartre et de Clignancourt, et qui mourut là en 1876. En 1903, les héritiers de Trétaigne vendirent la propriété à des promoteurs, qui démolirent l'hôtel et "lotirent" le parc, c'est-à-dire y construisirent des immeubles de rapport et y ouvrirent des rues, notamment cette rue de Trétaigne.

• Lapeyrère : un promoteur

La rue Lapeyrère, comme la rue de Trétaigne, a été ouverte par les promoteurs qui construisirent des immeubles sur l'emplacement de l'ancien parc. La rue porte le nom d'un de ces promoteurs, Lapeyrère.

• Simart : un sculpteur à l'antique

Le sculpteur Pierre-Charles Simart (1806-1857) est l'auteur de statues « dont le style atteste une sévère étude de l'art antique », dit un dictionnaire de 1861. Il puise presque toujours ses sujets de ses groupes monumentaux dans la mythologie ou l'histoire grecque ou latine. Il a réalisé aussi les cariatides et médaillons du "salon carré" au Louvre, les bas-reliefs du tombeau de Napoléon 1er aux Invalides, et pour une des portes du Louvre un fronton représentant Napoléon III – qui a disparu depuis.



Artistes en herbe boulevard Ney pour la grande fresque du métissage

Une grande toile de six mètres sur quatre posée par terre dans le local du *Club Loisirs 67* (implanté au cœur d'un grand ensemble au 67 boulevard Ney), un fond semi-abstrait peint à l'acrylique blanc, bleu, rouge et noir aussi, ce mélange de toutes les couleurs, quelques monstres cornus dessinés ça et là, des textes au pochoir ressortant bien clairs et une masse de petits personnages en fil de fer doré émergeant de la surface et caracolant en relief.

Projet "Millénia"

Pendant tout le mois d'août, une trentaine de jeunes du quartier (dont dix très fidèles et assidus), depuis la petite Mafanta de 6 ans à la grande Sonia de 20 ans, en passant par Alain et Fabio ou Fouley et sa cousine Alissa, ont réalisé cette oeuvre, une fresque monumentale qui sera exposée au public, du 25 octobre au 12 novembre à la Villette, puis du 15 décembre au 31 janvier à la Grande Arche de la Défense.

Ils participaient au projet "Millénia" lancé par *Méharées*, une association parisienne qui s'occupe d'aide au développement à travers la pratique artistique chez les enfants. Créée en 1995 par une dizaine d'amis ayant tous en commun la passion de la solidarité et de la peinture, *Méharées* travaille essentiellement à l'étranger auprès d'enfants d'écoles de milieux populaires ou défavorisés.

«L'idée est de les faire peindre puis de vendre leurs œuvres au profit d'un projet les concernant directement. Ce n'est pas de l'assistantat, c'est une façon de les motiver, de les responsabiliser, de leur donner un coup de pouce», explique Christine, une des Méharistes.

Ainsi, en cet an 2000, l'association a monté "Millénia", soit la réalisation simultanée de fresques sur le thème «notre pays hier et aujourd'hui» par les enfants de dix villes à travers le monde : Budapest, Dakar, Tunis, Le Cap, Mexico, Katmandou, Delhi, Hanoï, La Havane et Paris. C'est l'ensemble des dix fresques qui sera exposé cet hiver.

Exception française

Partout, les fresques sont peintes par les enfants d'une école ou d'un groupe scolaire. Ce n'est pas le cas en France.

Pour réaliser la fresque parisienne, Méharées a choisi de s'adresser aux associations. Prospectant volontairement dans les quartiers mé-

Des enfants du 18e participent au projet mondial et cosmopolite Millénia, qui a séduit les associations du quartier de la Porte Montmartre.

sés de la capitale, elle a rencontré les gens du *Petit Ney* et tout est parti de là. Un collectif s'est constitué avec le *Petit Ney*, *Planète bleue*, *Relais 18* et le *Club Loisirs 67* qui prête son local.

Il ne restait plus qu'à recruter les artistes parmi les enfants du coin, nombreux à ne pas être partis en vacances d'été et tout heureux de cette initiative.

Autre originalité de la fresque made in 18e, le thème a été, à la demande générale, ciblé plus précisément sur «le métissage en France depuis la nuit des temps» : métissage racial, culturel, social, tous les métissages, tous les apports qui firent la France actuelle.

Exception française encore, on a

décidé de ne pas se contenter de peindre mais d'écrire sur toile. Les enfants et les animateurs ont donc rédigé ensemble une vingtaine de petits textes, sonnante comme du rap.

Sans pur sang

Certains parlent de l'histoire de France, de «nos» ancêtres les Gaulois, des guerres et des révolutions, des invasions, des immigrations, des exclusions et intégrations d'hier, d'autres sont plus actuels : «*Intégrés, blacks, blancs, beurs. Mixer, Mélanger, colorer sans frontières ni nationalité*» ou «*Ta race n'existe pas. Tous bâtards. Regarde derrière toi*» ou encore «*Sans colorants, sans adjuvants. Frères de sang. Sang pour sang. Sans pur sang. Sans et sens*»...

Une après-midi d'août, éclaboussées de peinture des pieds à la tête, pieds nus à quatre pattes sur la toile, Alissa et Fouley calligraphient au pochoir leur texte, prenant bien garde de ne pas déborder sur les monstres personnifiant tous les racismes, œuvres d'Alain et de Mario, tandis que Fabio et quelques adultes tortillent le fil de fer. 13 ans l'une, 12 ans l'autre, les deux cousines travaillent côte à côte, sérieuses (un peu, pas trop quand même), et Fouley qui a beaucoup dessiné «*quand elle était petite*» espère que l'an prochain, en 4ème au collège Utrillo, elle pourra prendre option dessin et... qui sait, plus tard... !

Marie-Pierre Larrivé

Les enfants d'Utrillo côté cour et côté jardins

Resté ouvert pour accueillir des enfants tout l'été, le collège de la Porte de Clignancourt a reçu en supplément deux ministres.

Les enfants du collège Maurice Utrillo ont vécu cet été "côté cour et côté jardins". L'établissement du boulevard Ney participait à l'opération "école ouverte", une initiative lancée il y a dix ans et consistant à maintenir les écoles, collèges ou lycées grand ouverts pendant les congés pour y accueillir et encadrer des enfants ne partant pas en vacances. Volontariat exigé des petits "clients" comme du personnel, parents bienvenus pour cette expérience qui concerne maintenant 440 établissements en France et 60 000 élèves.

Herboriser

Utrillo donc a ouvert ses portes cet été par deux fois : première quinzaine de juillet réservée aux "grands" entrant en 4e et en 3e, puis seconde quinzaine d'août consacrée aux "petits", ceux qui vont entamer leur 5e, mais surtout les enfants des écoles voisines qui en septembre débarqueront au collège en 6e : façon agréable d'exorciser ce passage délicat.

Une trentaine d'enfants ont participé à chaque session, partageant leur temps entre cour (de récré) et jardins. Les éducateurs (la nouvelle principale, Marie-France David, venue à l'avance de Vaux-en-Velin, et son prédécesseur resté encore un peu sur place pour l'occasion, plus un prof et deux conseillers d'éducation) avaient en effet décidé de jouer l'école ouverte sur le thème "parcs et jardins".



Jack Lang (ministre de l'Éducation) et Ségolène Royal (ministre de la Famille) ont fait leur pré-rentree au milieu des jeunes du collège Maurice Utrillo.

Ainsi, outre les activités ludiques ou de révision scolaire, organisées en général le matin à Utrillo même, on est parti herboriser : à Montmartre mais aussi aux Buttes-Chaumont, au parc de Bercy, au jardin du Luxembourg, aux Tuileries, dans l'île Saint-Louis, au Parc floral de Vincennes et enfin au parc du château de Chantilly.

Mercredi 23 août, les enfants d'Utrillo ont reçu deux visiteurs de marque : Jack Lang, ministre de l'Éducation nationale, et Ségolène Royal, ministre de l'Enfance et de la Famille. Ils avaient choisi ce collège,

le seul ouvert dans la capitale en cette fin août, pour y annoncer officiellement des mesures destinées à renforcer et améliorer les relations entre l'école et les parents ainsi que d'autres mesures d'aide matérielle aux familles.

Conférence de presse au milieu des journalistes et des autorités académiques et politiques, puis pot de l'amitié (coca, jus d'orange et petits gâteaux apportés par Ségolène) entre les ministres tout sourires et les enfants un peu éberlués.

M.P.L.

Louise Michel la passionnée

● **Louise Michel : Histoire de ma vie.** Texte établi et présenté par **Xavière Gauthier**. Éditions Presses universitaires de Lyon, 115 F.

● **Louise Michel : Je vous écris de ma nuit, correspondance générale 1850-1904.** Texte établi et présenté par **Xavière Gauthier**. Éditions de Paris Max Chaleil, 245 F.

● **Michel Ragon : Georges et Louise.** Éditions Albin Michel, 98 F.

Excessive peut-être, sentimentale en diable, mais jamais médiocre, jamais motivée par l'intérêt, fidèle toute sa vie à son idéal de justice, et d'une folle générosité : ainsi apparaît aux yeux de l'Histoire Louise Michel, la petite institutrice du 18^e arrondissement devenue en 1871 une héroïne de la Commune puis, après son retour en 1880 du bague de Nouvelle-Calédonie, figure de proue du mouvement anarchiste, emprisonnée plusieurs fois pour son soutien à des manifestations de chômeurs ou des grèves ouvrières, auteur prolifique et conférencière enflammée...

Elle est un des rares personnages historiques dont personne, quel que soit le jugement porté sur ses positions politiques, n'a osé contester la droiture.

Ses romans et ses poèmes paraissant aujourd'hui assez démodés, on ne lit plus d'elle, pour l'essentiel, que son ouvrage sur *La Commune* (paru en 1898, dernière réédition par La Découverte en 1999) et surtout ses passionnants *Mémoires* (1886, dernière réédition en 1997 chez Sulliver).

Mais ces *Mémoires*, dans l'esprit de Louise Michel, devaient prendre place dans un ensemble plus important. De la deuxième et la troisième partie de cette *Histoire de ma vie*, il ne reste que des fragments, un plan inachevé, des notes éparses jetées sur un cahier. C'est ce texte que Xavière Gauthier, grande spécialiste de l'histoire de Louise Michel, vient de publier pour la première fois, avec une longue introduction qui retrace les grandes lignes de son parcours.

Il y a quelques mois, Xavière Gauthier avait publié, pour la première fois également, sous le titre *Je vous écris de ma nuit*, l'intégralité de la correspondance de Louise Michel, depuis les premières lettres envoyées à Victor Hugo en 1850 par une jeune fille de vingt ans qui rêvait d'être poète, jusqu'aux toutes dernières, relatives aux tournées de conférences qu'elle fit, malgré son épuisement physique, presque jusqu'à sa mort en janvier 1905. Bien entendu, ce gros volume de presque 800 pages ne se lit pas comme un roman, mais pour qui s'intéresse à Louise Michel, il est passionnant. On y découvre la vie quotidienne de ce personnage hors du commun, ses réactions aux événements politiques, ses difficultés matérielles incessantes, les mois de misère, les amitiés fidèles, les démarches constantes pour aider d'innombrables personnes dans le besoin...

Xavière Gauthier, qui publie ces deux ouvrages, universitaire à Bordeaux, a été dans les années 70 une des fondatrices de la revue féministe *Sorcières*. Elle est l'auteur d'une biographie semi-romancée de Louise Michel, *La vierge rouge* (voir le 18^e du mois juillet 1999).

Parmi les correspondants réguliers de Louise Michel figure Georges Clémenceau, qu'elle avait connu en 1870. C'était pendant le terrible siège de Paris ; le jeune médecin Clémenceau, devenu maire du 18^e après la proclamation de la III^e République, avait admiré le dévouement inlassable de Louise à la population pauvre de l'arrondissement. Il l'avait aidée, et elle lui en gardait une profonde gratitude.

Plus tard, Clémenceau avait été impressionné par le rôle décisif de Louise, le 18 mars 1871, dans l'émeute née à Montmartre et qui allait aboutir à l'insurrection de la Commune – bien que lui-même

ait fait un autre choix, refusant de s'engager avec les insurgés, préférant siéger à Versailles et y rechercher (en vain) un improbable compromis entre les communards et le gouvernement Thiers.

Entre ces deux personnages qui avaient en commun leur attachement à la République et leur anticléricalisme, mais pour le reste si opposés, entre le "macho" et la féministe intransigeante, entre le politicien ambitieux et l'anarchiste, les relations n'ont pourtant jamais été rompues. Peut-être Clémenceau, séducteur impénitent, était-il flatté d'avoir su inspirer un tel attachement à la "vierge rouge".

C'est cette relation que Michel Ragon raconte dans *Georges et Louise*, paru au printemps de cette année. Michel Ragon, écrivain éminemment sympathique, romancier, critique d'art, vendéen comme Clémenceau et en même temps passionné par l'histoire du mouvement ouvrier, offre là un ouvrage qui se lit d'une traite, mais dont on regrettera qu'il soit gâché par trop d'inexactitudes dans le détail des événements ; il ne s'agit pas d'un traité d'histoire, mais d'un livre visiblement écrit au fil de la plume, destiné à figurer quelques mois parmi les gros tirages à la vitrine des libraires. Il mérite cependant de ne pas être oublié : il ouvre une perspective vraiment intéressante, et exacte dans son dessin d'ensemble, sur cette période.

On peut se demander ce que seraient devenues les relations de Georges et de Louise si cette dernière n'était pas morte en 1905. Comment aurait-



Louise Michel (photographie de 1870)

elle réagi en voyant son ami Clémenceau, devenu président du Conseil en 1906, envoyer l'armée contre les grévistes, emprisonner les dirigeants syndicaux et entreprendre le fichage systématique des anarchistes ? Sans parler de son "jusqu'au boutisme" pendant la guerre de 14-18...

Noël Monier

Guy Môquet, fusillé à 17 ans

● **Pierre-Louis Basse : Guy Môquet, une enfance fusillée.** Éditions Stock, 110 F.

À la page 65 de ce livre figure la photo de mariage de Prosper et Juliette, les parents de Guy Môquet. Avec sa petite moustache, sa raie soigneusement peignée au milieu du crâne, ses souliers vernis, son veston trop grand, Prosper Môquet ressemble à un ouvrier endimanché – ce qu'il est. Revenu, la révolte au cœur, de la guerre de 14-18 où il a été blessé, le cheminot Prosper Môquet est militant communiste. Il habite le 18^e, rue Sainte-Isaure, où son fils Guy (né en 1924) passera ses onze premières années, avant de déménager dans le 17^e, quartier des Épinettes.

En 1936, lors des élections qui voient la victoire du Front populaire, Prosper Môquet devient député du 17^e. En 1939, après la déclaration de guerre de la France à l'Allemagne (3 septembre) qui suit de peu le pacte germano-soviétique (23 août), le parti communiste est mis hors la loi, ses députés arrêtés. Prosper Môquet est déporté en Algérie.

Guy, élève au lycée Carnot, va se consacrer de plus en plus à l'action militante au sein des Jeunesses communistes.

Il continuera après la capitulation, l'entrée des Allemands en France, la prise du pouvoir par Pétain, la suppression de la liberté d'opinion... Distributions de tracts sur les marchés, dans les boîtes aux lettres, ou bien dans les cinémas du 17^e et du 18^e, où Guy et ses amis ont inventé un système ingénieux permettant de projeter les tracts en pluie sur les spectateurs, inscriptions sur les murs, sur la fontaine du square du Sacré-Cœur... Tout cela paraît anodin mais, à l'époque, cela vaut la prison, parfois la mort : des copains de Guy seront tués par les sol-

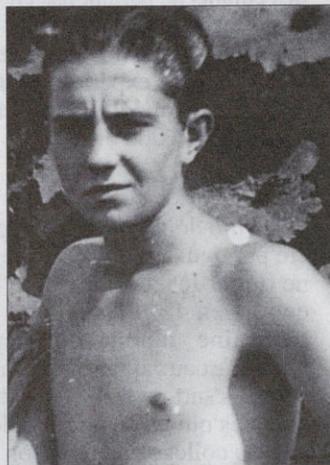
dat allemands lors d'une manifestation à Paris.

Le 13 octobre 1940, Guy Môquet est arrêté. Le tribunal devant lequel il comparaît le met en "liberté surveillée" et ordonne qu'il soit remis à sa mère. Mais la police de Vichy en décide autrement : en vertu des décrets sur "l'internement administratif", Guy rejoint un camp de concentration de l'administration française à Châteaubriant. Il y retrouve d'autres militants internés comme lui sans jugement.

Le 21 août 1941, au métro Barbès-Rochechouart, un officier allemand est tué par un jeune communiste (qui prendra plus tard, dans la Résistance, le nom de "colonel Fabien"), et un autre est abattu à Nantes quelques jours plus tard. En représailles, les Allemands exigent que l'administration de Vichy leur livre cinquante otages à exécuter. Vingt-sept des fusillés viennent du camp de Châteaubriant. Parmi eux, Jean-Pierre Timbaud, secrétaire du syndicat CGT de la métallurgie, Charles Michels, ancien député communiste du 15^e, ancien secrétaire du syndicat des cuirs et peaux... Guy Môquet est le plus jeune, il a dix-sept ans et demi.

C'est cette courte vie que raconte ici Pierre-Louis Basse. Plutôt que de rédiger un ouvrage d'histoire, sec, avec des dates, des faits, un contexte historique bien développé, l'auteur a choisi de mêler aux épisodes de la vie de Guy ses souvenirs personnels. Car un lien secret le lie à ce camp de Châteaubriant : son grand-père y a été lui aussi interné, et sa mère, très jeune fille à l'époque, a réussi à faire sortir du camp les planches de la baraque où les fusillés ont passé leur dernière nuit, sur lesquelles ils ont inscrit leurs derniers messages... Et ces récits entremêlés sans ordre chronologique forment un livre émouvant.

N. M.



Guy Môquet à Châteaubriant, 1941, un mois avant sa mort.

Le 18^e du mois - 16

Histoire de la Goutte d'Or (3)

1848 : des barricades à la Goutte d'Or

Nous poursuivons notre série sur l'histoire de la Goutte d'Or (voir les deux précédents numéros). La Goutte d'Or, qui faisait partie de la commune de la Chapelle et qui était, jusque vers 1820, un territoire essentiellement rural, de vignobles, est devenue brusquement entre 1830 et 1845, avec la création du chemin de fer et des grandes usines, un quartier ouvrier.

Dans les jardins du Bal du Château-Rouge¹, le 9 juillet 1847, se produit un événement historique : il s'y tient un grand "banquet républicain", marquant le début d'une campagne d'opinion qui aboutira, six mois et demi plus tard, à la chute de la royauté.

A cette époque, Guizot, premier ministre de Louis-Philippe, menait une politique ultra-libérale sur le plan économique et ultra-répressive pour les libertés et les droits civiques et sociaux – deux attitudes qui vont souvent de pair. Mais plus le gouvernement se durcissait, plus l'opposition républicaine se renforçait.

Le gouvernement interdit les réunions publiques ? Les leaders républicains imaginent, à la place, une campagne de "banquets républicains" à travers toute la France.

Le 51^e de ces banquets, qui devait avoir lieu à Paris le 22 février 1848, est interdit par le préfet de police. La population descend dans la rue. La police tire, un ouvrier et une vieille femme sont tués, c'est l'émeute qui va durer trois jours, c'est la révolution, le palais des Tuileries envahi, le roi contraint d'abdiquer, la République proclamée.

Incendies sur le chemin de fer

A la Chapelle et à la Goutte d'Or, comme dans la plupart des communes de France, après la révolution de février 1848, l'histoire de la Deuxième République commence par des scènes de fraternisation. On plante sur la place du village (l'actuelle place de Torcy) un "arbre de la liberté" que le curé bénit – car l'Église, et notamment l'archevêque de Paris, Mgr Affre, accueillent cette République d'un œil favorable.

La révolution de février a été le fait de groupes sociaux aux intérêts parfois opposés, mais unis pour l'occasion : des bourgeois libéraux qui pensent que la royauté est devenue un obstacle à l'expansion capitaliste ; mais aussi les ouvriers qui commencent à s'affirmer en tant que classe sociale ; et aussi, à l'opposé, ceux qui craignent que le progrès industriel les ruine, comme

1. Le parc du Château-Rouge, qui au début du XIX^e siècle s'étendait depuis la rue de Clignancourt jusqu'à la rue des Poissonniers, n'occupait plus en 1847 qu'une surface réduite : l'urbanisation rapide des années 1830-1845 avait fait son œuvre ; une grande partie du parc avait été vendue à des promoteurs immobiliers, des immeubles avaient été construits, de nouvelles rues ouvertes (la rue Cistine, la partie ouest des rues Poulet et Myrha). Ce qui restait de la propriété, côté rue de Clignancourt, était devenu un des bals à la mode de la région parisienne. Voir dans le 18^e du mois n° 41 : "Histoire du bal du Château-Rouge".

Après les journées de février 1848 et la proclamation de la République, dans de nombreuses communes, et notamment à La Chapelle, on fraternise et on plante des "arbres de la liberté".

(Dessin tiré de l'Histoire de la révolution de 1848 par Garnier-Pagès.)



nombre d'artisans ou encore les entrepreneurs de transport par voitures à chevaux, et les patrons des relais qui accueillent ces voitures (assez nombreux à la Goutte d'Or), et qui voient avec terreur se développer les chemins de fer.

Le 24 février, troisième jour de la révolution, le chemin de fer du Nord – qui passe à la Goutte d'Or – est l'objet de sabotages. Ça commence à Saint-Denis : «Une vingtaine d'individus, racontera Garnier-Pagès², arrachent quelques rails pour intercepter les communications et seconder ainsi le mouvement populaire de Paris. Ils se retirent sans causer d'autres dommages.»

Mais derrière ces hommes, qui voulaient empêcher des renforts de troupe de venir à Paris, «arrive une bande d'individus [qui] renversent les parapets du pont établi sur le canal [et] portent l'incendie à la station de Saint-Denis. Commissaire de police, employés, pompiers, implorent vainement le concours des nombreux spectateurs. Successivement les stations d'Enghien, Ermont, Franconville, Herblay, Pontoise, l'Isle-Adam, vingt-cinq maisons de gardes, soixante-quinze wagons de marchandises de toutes sortes deviennent la proie des flammes.»

Les meneurs des incendies et pillages, affirme Garnier-Pagès, sont des marinières, des éclusiers, des conducteurs de voitures, secondés par des bandes de vandales attirés par les flammes.

Les cheminots de la Goutte d'Or réagissent. Craignant pour leur outil de travail, ils annoncent dans une lettre au sous-préfet : «Nous, délégués [des ouvriers du chemin de fer], avons organisé des postes tout pacifiques et sans armes pour surveiller qu'il ne s'introduise pas d'individus mal intentionnés étrangers à nos corporations, au pont Marcadet, à la grande porte

2. Garnier-Pagès, "Histoire de la révolution de 1848", parue en plusieurs fascicules entre 1860 et 1872. Garnier-Pagès, député d'opposition sous Louis-Philippe, a été un des leaders de la Révolution de 1848. Membre du gouvernement républicain après février, maire de Paris, il redevint député d'opposition sous Napoléon III.

rue des Poissonniers, aux fortifications, à la grande porte de la Chapelle. Les postes sont relevés à 9 h du matin.» Le sous-préfet leur répond pour les féliciter.

Le décret sur la journée de dix heures

Le gouvernement provisoire de la République proclame le suffrage universel (des hommes), et abolit l'esclavage. Il prend aussi des mesures sociales. Pour remédier au chômage, il crée des ateliers nationaux chargés de grands travaux de terrassement. Des ouvriers des ateliers nationaux viennent notamment à la Goutte d'Or travailler à l'agrandissement des voies ferrées.

Mais ces ateliers, créés sous la pression des ouvriers qui réclament le "droit au travail", sont mis en œuvre à contre-cœur par les républicains bourgeois. Faute d'une vraie volonté politique, ils sont livrés à la désorganisation et à la gabegie. Très vite se répand la rumeur (pas complètement fautive, pas tout à fait vraie) selon laquelle les ouvriers y sont payés à ne rien faire.

D'autres décrets sociaux sont pris, entre autres celui qui limite la durée du travail à dix heures par jour en région parisienne, onze heures en province – décision accueillie avec mauvaise humeur par les patrons et par la droite.

Garnier-Pagès écrira : «Portés aux rêveries par les énervants conseils de l'oisiveté, [les ouvriers] se laissent peu à peu détourner vers les théories qui berçaient leurs misères d'espérances chimériques.» Un des notables de La Chapelle, Lavalley, chef du bataillon de la garde nationale, traduit cela en termes plus précis : les leaders de gauche, écrit-il dans un rapport au sous-préfet, s'efforcent «d'enseigner leurs dangereux principes aux masses d'ouvriers inoccupés embrigadés dans les ateliers nationaux, et à ceux qui travaillent encore mais seulement jusqu'à 5 heures du soir afin, selon les utopistes, de leur laisser le temps de cultiver leur intelligence. Là ils entendent que la République créée par eux est devenue la proie des bourgeois qui leur refusent les moyens de s'associer, afin de les retenir dans l'esclavage...»

Car à la Chapelle (tout comme à Montmartre, (Suite page 20)

et dans beaucoup de communes) s'est créé un "club républicain" de gauche, ébauche d'un parti politique, présidé ici par un employé du chemin de fer, Maury. Après la fraternisation de mars, les oppositions de classe s'affirment.

«Chaque jour, écrit Garnier-Pagès, l'agitation croît parmi les ouvriers du chemin de fer... Vainement, afin de les calmer, une réserve est faite sur les bénéfices pour leur être allouée annuellement, proportionnellement aux salaires. Cela ne leur suffit plus. Faibles jusqu'à présent, ils ont subi la loi ; forts aujourd'hui, ils prétendent l'imposer.»

Les ouvriers refusent les projets de licenciements massifs que les Compagnies commencent à mettre en œuvre. Au sein du gouvernement, sous l'influence des représentants de la gauche, on débat de la nationalisation des chemins de fer. Selon Garnier-Pagès, les principaux administrateurs, Pereire, Thibaudeau, Caillard, Rothschild même, s'y déclarent prêts, à condition d'être indemnisés à un niveau suffisant. «Mais, disaient-ils, l'Etat, qui dirige si mal ses entreprises, pourra-t-il mener à bien cette nouvelle exploitation ? Où sont vos employés supérieurs assez versés dans ces connaissances spéciales ? A qui confierez-vous cette institution ?» – «A vous ! leur répondait-on. (...) Une rémunération proportionnelle aux résultats [vous] indemnisera de vos soins...»

Ce projet, présenté au conseil des ministres le 13 avril, n'aboutira pas.

«Du travail ou du pain !»

Les élections du 24 avril portent à l'Assemblée une nette majorité de droite. Le nouveau gouvernement remet en cause les lois sociales, ferme les ateliers nationaux. Aussi, le 22 et le 23 juin 1848, aux cris de «Du travail ou du pain !», les ouvriers manifestent et construisent des barricades, rue Soufflot et rue Mouffetard, faubourg Saint-Antoine, faubourg du Temple, faubourg Poissonnière et au "Clos Saint-Lazare" (c'est-à-dire faubourg Saint-Denis et autour de la gare du Nord)... Toute la moitié Est de Paris est touchée.

Le gouvernement envoie l'armée. Les com-

bats, très violents, dureront jusqu'au 26 juin.

La garde nationale parisienne, c'est-à-dire les milices armées créées parmi les habitants, hésite, puis se rallie en majorité à l'armée – car les bourgeois aisés, seuls en état de payer leur équipement, y sont les plus nombreux.

Les gardes nationaux se divisent

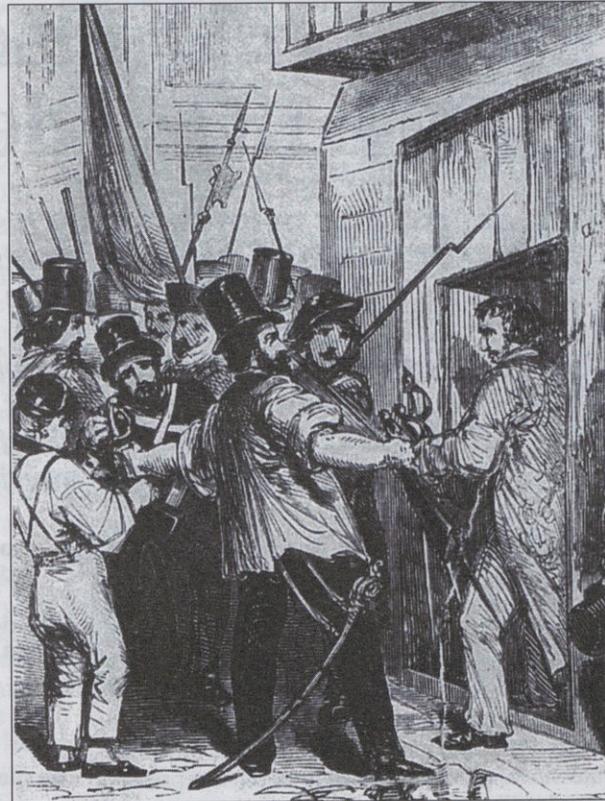
La banlieue proche, notamment Montmartre et la Chapelle, est agitée elle aussi. Dans un courrier adressé au sous-préfet le 24 juin, troisième jour de l'insurrection, à 1 h de l'après-midi, le commissaire de police de Montmartre, Quatremère, explique qu'il a réussi à maintenir l'ordre dans sa commune, et notamment à conserver les "barrières" (postes d'octroi aux entrées de Paris) de Rochechouart et des Martyrs.

Mais c'est à la Goutte d'Or que l'insurrection ouvrière trouve le plus d'écho.

Le 23 juin au matin, Lavalley, commandant de la garde nationale de la commune de la Chapelle, a fait battre le rappel. Les compagnies de gardes nationaux des différents quartiers arrivent les unes après les autres à la mairie, rue Doudeauville. «La plupart des gardes nationaux et même des officiers réclamaient à grands cris des cartouches, racontera Lavalley dans son rapport après les événements. Le maire et moi crûmes devoir faire distribuer trois cartouches par homme.» Presque aussitôt, les gardes nationaux de la Chapelle se divisent en deux camps : l'un favorable à "l'ordre", c'est-à-dire au gouvernement, l'autre à l'insurrection ouvrière.

La première compagnie est envoyée protéger le chemin de fer ; elle restera relativement neutre, laissant les ouvriers y pénétrer mais arrêtant les autres. La deuxième compagnie, la plus "sûre", garde la mairie.

La troisième compagnie est envoyée à la "barrière Poissonnière" (l'actuel carrefour Barbès-Rochechouart). A son arrivée, des groupes d'insurgés sont déjà maîtres de la place. Ils ont désarmé et emprisonné les douaniers du poste d'octroi et construit une barricade. Certains veulent mettre le feu au pavillon d'octroi. Un adjoint au maire de Montmartre et le commissaire Quatremère ont réussi, par la discussion, à les en



23 juin 1848 : une distribution d'armes.

(Dessin de l'illustrated London News, illustrant un reportage sur l'insurrection ouvrière à Paris.)

empêcher. «Car nous avons une crainte, raconte Quatremère : qu'il ne leur vînt l'idée de brûler aussi quelques propriétés particulières.»

Ces insurgés appellent les gardes nationaux à se joindre à eux. Le capitaine Clérambault, «jugant qu'il ne pourrait se maintenir»,

préfère conduire sa compagnie au poste de la rue de la Goutte d'Or.

Au soir du 23, on compte 700 hommes autour des trois barricades dressées à cet endroit : l'une à la "barrière", c'est-à-dire à la porte d'entrée dans Paris, la seconde rue de la Nation (l'actuelle rue de Sofia), la troisième rue Belhomme.

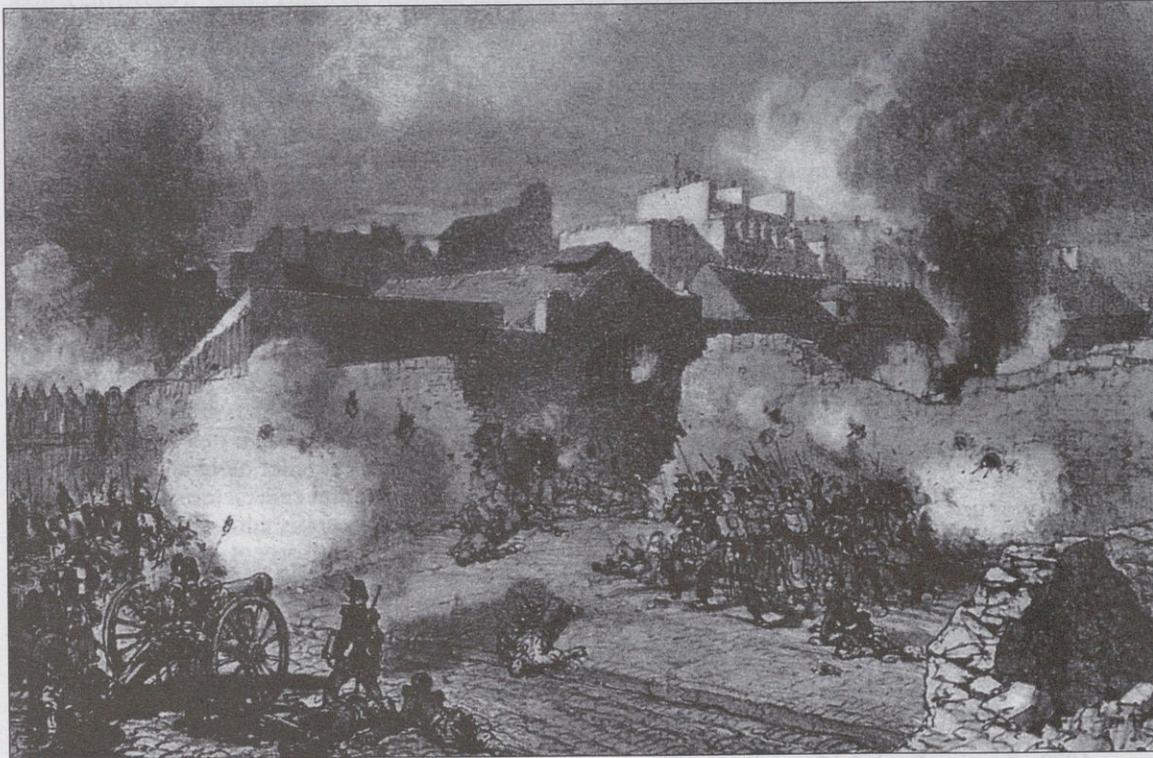
Le commissaire Quatremère, aidé des gendarmes, a fait prisonniers 17 insurgés «pris les armes à la main». Mais la garde nationale de Montmartre refuse de s'en charger. «Je n'ai que trois gendarmes et deux agents pour les garder», se plaint-il le 24 juin. Nos "violons" de la gendarmerie ne sont pas sûrs. Déjà vingt fois on, est venu réclamer ces hommes et, pour ne pas exposer la gendarmerie à un pillage, j'ai dû retirer les prisonniers.» Ils sont enfermés dans une école.

Des créneaux dans le mur d'enceinte

«En ce moment, ajoute le commissaire, une lutte est engagée entre les gardes mobiles, postés dans le Clos-Saint-Lazare, et les insurgés qui viennent de tailler le mur d'enceinte et d'y établir des créneaux.»

La quatrième compagnie de gardes nationaux de la Chapelle a reçu l'ordre de garder la barrière Saint-Denis (à l'emplacement actuel du métro La Chapelle). Mais les hommes décident d'aider les insurgés et entrent dans Paris. Le capitaine Gauthier refusant de les suivre, les lieutenants Fréon et Dubois prennent le commandement. Ils se postent sur une barricade rue de Chabrol, d'où ils font feu sur la troupe.

La cinquième compagnie, qui avait l'ordre de rester à la mairie, a pour capitaine Robert, par ailleurs vice-président du Club républicain. C'est un militant révolutionnaire ; on apprendra plus tard qu'il s'appelle en réalité Legénissel (voir l'encadré page suivante). Il fait entrer ses hommes dans Paris, où ils construisent une barricade rue de Bellefond.



L'assaut de l'armée contre le Clos-Saint-Lazare tenu par les insurgés. Le "Clos Saint-Lazare" était un ensemble de bâtiments de l'ancien couvent des religieux de Saint-Lazare, situé à l'emplacement actuel de l'hôpital Lariboisière, juste de l'autre côté du mur qui à cette époque séparait Paris de la Goutte d'Or... (Lithographie d'époque. Collection De Vinck, Bibliothèque Nationale.)

Beaucoup d'hommes de la 7^e et de la 8^e compagnie, refusant d'obéir à leurs capitaines, se rallient aux insurgés établis en différents points de la Goutte d'Or, sur les "barrières" et aux quelque soixante meurtrières percées dans le mur qui marque la frontière de Paris.

Le messager sauvé de la mort

Un des principaux dirigeants de l'insurrection à la Goutte d'Or est Langlois, commandant en second de la garde nationale de la commune, adjoint direct de Lavalley. Il est peut-être issu de la famille Langlois, une des plus anciennes familles de viticulteurs du quartier. Lavalley le fera arrêter dans la nuit du 25 au 26 juin, et traduire devant un conseil de guerre.

Le 23 juin au soir, un cavalier venant de Paris, qui tente de franchir la barrière Saint-Denis, est arrêté par les insurgés. C'est le capitaine d'artillerie Courtoise, chargé par l'état-major de l'armée de porter un message aux gardes nationaux de la ville de Saint-Denis, leur demandant de se diriger sans délai sur Paris en balayant au passage les insurgés qu'ils rencontreraient.

Une partie des insurgés de la Chapelle veut le fusiller. L'un d'eux cependant, le postier Lafage, s'y oppose et se place devant lui pour le protéger. Après une discussion orageuse, les gardes nationaux conduisent Courtoise chez le commissaire de police et lui demandent de l'enfermer. Il restera en prison jusqu'au soir du 25.

Un atelier de fabrication de cartouches

Principal problème des insurgés : le manque de munitions. Ils organisent un atelier de confection de cartouches au domicile de l'un d'entre eux, Guérin, ouvrier de l'usine Cavé. Chez les pharmaciens de la Chapelle, ils réquisitionnent des produits permettant de fabriquer de la poudre. Ils récupèrent des pièces de cuivre dans les usines et les ateliers du chemin de fer, et sans interruption, jour et nuit, ils fondent des balles - d'ailleurs de mauvaise qualité. (Cependant, la femme de Guérin réussira le 26 juin à nettoyer entièrement les lieux, évitant ainsi à son mari une condamnation trop lourde.)

Cependant les combats tournent peu à peu à l'avantage de l'armée. Une à une, les barricades tombent dans Paris. L'archevêque, Mgr Affre, est tué le 25 juin sur une barricade à la Bastille : alors qu'il tentait de négocier un cessez-le-feu entre les combattants, une balle partie des rangs de l'armée l'a abattu. Cet événement, aussitôt connu, provoque partout une grande émotion.

A bout de forces et de colère

A la Goutte d'Or, les insurgés, à bout de forces et de colère, dressent des barricades dans toutes les rues. Quelques-uns s'emparent d'une pompe à incendie dans l'usine Cavé, l'emplissent de pétrole, afin d'en asperger les immeubles du Faubourg-St-Denis d'où les soldats tirent sur eux, et d'y mettre le feu. Ce projet ne sera pas réalisé.

Un nommé Brière se présente le 25 à la mairie de La Chapelle et réclame du pain pour les insurgés «qui tombent d'inanition». Le maire refuse. Brière réclame de l'argent, au moins 50 francs, pour en acheter. Le maire finit par dire que, si les insurgés obtiennent de la nourriture à crédit chez les boulangers ou les cabaretiers, il s'engage à la payer jusqu'à concurrence de 50 francs.

Le 26, c'est la fin. La colonne de soldats du général Lebreton, poussant devant elle des rescapés des barricades parisiennes, arrive à la barrière Poissonnière. Les insurgés fuient, les uns vers la mairie de la Chapelle où ils seront désar-



L'armée poursuit les derniers insurgés dans les carrières de Montmartre.
(Lithographie de Beaumont et Cicéri.)

més, d'autres vers les carrières souterraines de Montmartre pour s'y cacher. L'armée les y poursuit et en tue encore un bon nombre.

La commune de la Chapelle est occupée par un bataillon du "7^e légers". Des fouilles dans toutes les maisons permettent de récu-

pérer 3 400 fusils.

Bilan total de ces journées de juin : du côté de l'armée, 914 tués, et 1035 du côté des insurgés - selon les chiffres officiels. Pour la Chapelle, le rapport de Lavalley parle de 19 morts, chiffre probablement inférieur à la réalité. Au total, 14 819 personnes sont arrêtées, beaucoup

sont condamnées à la prison ou aux travaux forcés. 4 348 hommes sont déportés sans jugement en Algérie avec leur famille.

La deuxième République évoluera de plus en plus vers la droite, jusqu'au moment où elle n'aura plus la force de résister au coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, en décembre 1851, et où elle cédera la place au Second Empire.

Noël Monier

Prochain article : L'annexion de la Goutte d'Or par Paris. Les blanchisseuses. Zola et l'Assommoir. Le bal du Grand Turc. La Commune.

Trois leaders de l'insurrection de juin 1848 à la Goutte d'Or

● **Maury** a été élève de l'École polytechnique, ce qui le vouait à une brillante carrière d'ingénieur, mais il s'est fait renvoyer de l'École lorsque la direction a appris qu'il militait dans les cercles républicains.

Embauché comme employé dans les bureaux du chemin de fer du Nord, il devient après la révolution de février 1848 maire-adjoint de la Chapelle et président du Club républicain, avec comme vice-présidents Robert (voir ci-dessous) et Raguet. Il entre en contact avec plusieurs leaders d'extrême-gauche, Barbès, Blanqui, Sobrier, Cabet. Les historiens perdent sa trace après juin 1848.

● **Alexandre Legénissel**, dit **Robert**, né en 1813 à Paris, s'est engagé très jeune dans l'armée comme "remplaçant" : à cette époque, les conscrits étaient désignés par tirage au sort, mais ceux qui avaient de l'argent pouvaient payer un "remplaçant". Peu après, il déserte.

Sous le nom de Robert, artiste-peintre, il s'installe à la Cha-

pelle où après la révolution de février 1848 il devient vice-président du Club républicain, et est élu conseiller municipal et capitaine de la 5^e compagnie de gardes nationaux de la commune.

Le 23 juin, avec les ouvriers des chemins de fer qui font partie de sa compagnie, il marche en direction de Paris afin de se joindre aux ouvriers insurgés, car les combats font rage entre ceux-ci et l'armée ("la ligne"). Par le Faubourg Poissonnière, sa troupe arrive rue de Bellefond et y construit une barricade, bientôt attaquée par les "lignards".

Robert (dont on n'apprendra le vrai nom que plus tard, lors de son procès) comprend que la situation est sans espoir, il parle avec l'armée, promet que ses hommes se retireront sans combat. Mais au moment où il revient à la barricade, celle-ci essuie la décharge des lignards qui montent à l'assaut. Ses hommes se dispersent. Robert-Légénissel se réfugie dans une maison où l'armée le retrouve, couché nu dans un lit, ayant caché

son uniforme. Il sera condamné à dix ans de travaux forcés.

● **Marie-Laurent Guérin**, né en 1815 à Dinan, demeurait à la Goutte d'Or depuis 1844, d'abord rue de la Goutte d'Or, puis au 26 boulevard Saint-Ange (on appelait ainsi une partie de l'actuel boulevard de la Chapelle). Il est embauché en 1845 chez Cavé comme ouvrier qualifié, menuisier-modeleur-mécanicien. Il a des idées socialistes. En juin 1848 il passe à l'insurrection avec sa compagnie de la garde nationale.

Condamné à deux ans de prison en novembre 1848, libéré en 1850, il est embauché dans l'atelier d'un certain Farcot. La police le surveille, l'arrête en octobre 1851 sous l'accusation de vol et de coups, mais il obtient un non-lieu. En décembre 1851, il participe à la résistance armée au coup d'État de Louis-Napoléon : dans une ambulance il soigne les blessés. Il est à nouveau arrêté, mais son patron, Farcot, voulant conserver ce bon ouvrier, le fait libérer. On perd ensuite sa trace.

Deux nouvelles expositions à la Halle-Saint-Pierre

- **Rites, fables et jeux, de Louis Pons, du 11 septembre au 31 décembre**
- **Fin de chantier, de Gilbert Peyre, du 11 septembre au 25 février**

La Halle-Saint-Pierre a présenté principalement jusqu'à présent des expositions collectives : *Naïfs chinois, Civilisations imaginaires, Folk-art américain*, et récemment *Haïti, anges et démons*. Les deux expositions qui s'ouvrent en cette rentrée marquent un tournant : deux artistes vont se partager les salles d'exposition de la Halle, l'un pour presque quatre mois, l'autre pour cinq mois et demi.

Donner une deuxième chance à des objets en détresse

● **Louis Pons** a 75 ans, et c'est une sorte de rétrospective de son œuvre qu'il nous offre : dessins à l'encre de Chine (il en a réalisé plus de deux mille, surtout avant 1959), assemblages d'objets.

«Louis Pons prélève des morceaux du réel le plus quotidien pour leur donner une nouvelle vie, écrit Gilbert Lascault dans sa préface à l'exposition. Cette métamorphose est d'autant plus étonnante qu'il s'agit d'objets de rebut, de déchets qui, assemblés, reliés, parviennent au statut de bas-reliefs, reliquaires ou vanités où le rire côtoie la mort...» (On appelait "vanités", dans la peinture d'autrefois, des tableaux où apparaissaient des ossements, des haillons détruits par le temps, etc., tableaux évoquant la "vanité" de la vie en ce monde.)

Poupées en celluloid écrasées, fonds de paniers, planches, cailloux, cages à oiseaux désossées, jouets de bois à la peinture écaillée, débris d'instruments de cuisine, branchages, herbes et même poussières, tout lui est bon pour construire d'étranges personnages, étranges paysages où la mort côtoie sans cesse le rire...

Louis Pons donne «une deuxième chance, parfois une troisième, une quatrième chance, à des objets en



"J'ai froid", de Gilbert Peyre

détresse, promis à l'abolition, écrit encore Gilbert Lascault. *Pour sa modeste part, [il] retarde sinon la fin du monde, du moins le déclin de certains éléments de l'univers.*»

Louis Pons est aussi écrivain, de textes extrêmement courts, des aphorismes où il assemble les mots comme les objets dans ses tableaux.

Mais le mot "ta-bleaux" est-il bien celui qui convient ? Louis Pons lui-même écrit : «On me soupçonne de bien des choses / Certains disent que je suis peintre / D'autres, sculpteur / D'autres encore entrepreneur de désastres mineurs. / Je trafique des portes marquées de fer / de figures emblématiques / de tam-tam muets / de pièges froids / de sourires de carton / de sexes roides / tendus aux cordes noires de l'angoisse...»

Un monde en mouvement, d'un humour très minutieux

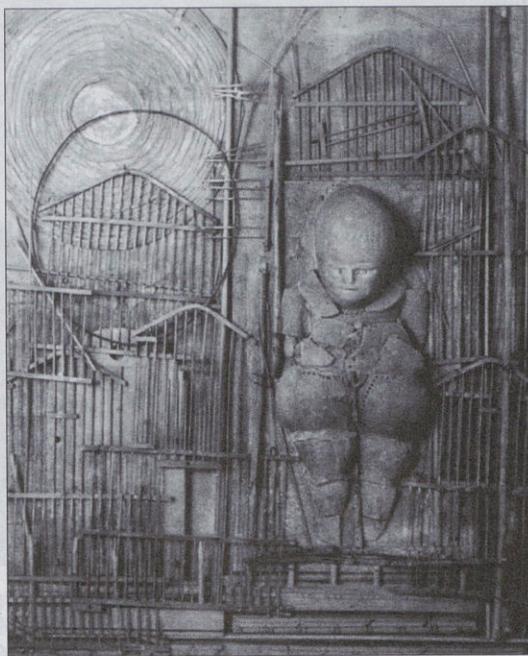
● **Gilbert Peyre**, 53 ans, utilise lui aussi les matériaux les plus divers. Mais ce qui caractérise ses œuvres, c'est le mouvement. Et l'humour, un certain goût pour l'absurde, une certaine ironie.

Voici, dans un coin, une poubelle abandonnée là avec son couvercle. Mais périodiquement, elle est agitée de soubresauts, tandis qu'une voix à l'intérieur crie : «Laissez-moi sortir !»

Voici un cerf, fabriqué à l'aide d'un crâne de chèvre et deux branches d'arbre, le corps couvert d'un manteau de fourrure, qui arpente l'espace, dos voûté, bras frileusement serrés contre lui, en répétant : «J'ai froid, j'ai froid !»

Voici un rat qui danse, un lapin blanc, un coq qui tient des discours, un roi cochon sous sa couronne lumineuse, deux verres qui trinquent au-dessus d'une table tandis qu'au-dessus d'eux le lustre sursaute... Tous ces montages astucieux ont exigé un travail préparatoire d'une extrême précision.

Gilbert Peyre réalise maintenant de véritables petits opéras burlesques, travaillant avec des musiciens, des comédiens, des chanteurs. Mais les acteurs humains y sont condamnés à une stricte immobilité, et ceux qui bougent, ce sont les objets. Il a déjà présenté à la Halle-St-Pierre, il y a quelque temps, son opéra *Ce soir on tue le cochon*. Il en prépare un autre qu'il montera dans le cadre de cette exposition, en janvier probablement.



Un des "assemblages" de Louis Pons

Gilbert Peyre habite Montmartre. Nous publierons son portrait dans notre prochain numéro.

Noël Monier

Des jeunes marionnettistes du 18^e à Charleville

Le rêve s'est réalisé. La compagnie d'enfants marionnettistes *Miettes de Spectacle*, basée dans le 18^e (voir notre n° 57), a été sélectionnée pour le *Festival mondial des théâtres de marionnettes* à Charleville le 16 septembre prochain.

Léa Passerone, Vivien Chareyre et Rodrigue Vignan y interpréteront une nouvelle création, *Lumière sauvage*. La baguette magique d'Elzbieta Jeznach, qui dirige la compagnie, a encore frappé ! Avec cette fois la complicité de Nicolas Topor pour le scénario, la mise en scène, les décors. L'alchimie de ces talents artistiques conjugués fera naître quelques frissons chez les spectateurs quand ils découvriront, entre autres, le livre géant des secrets du monde, Polymany Ludzik le magicien qui habite au Château Rouge (tiens, tiens), Bouffe-Rose qui se nourrit uniquement de pétales de roses, les trois brigands et la brigande, le loup et le renard à roulettes. Un conte initiatique soutenu par un texte pétillant, dans un univers d'ombres et lumières...

Une représentation de *Lumière sauvage* aura certainement lieu ultérieurement dans notre 18^e.

Christine Brethé

□ La Compagnie recrute toujours des enfants de 8 à 13 ans. Contacter Elisabeth Jeznach. Tél. 01 42 55 22 69.

Théâtre
de la
Ville
P A R I S

DIRECTION
GERARD
VIOLETTE



AU THEATRE DE LA VILLE DU 26 SEPT. AU 28 OCT.

LES PENSIONNAIRES
JÉRÔME DESCHAMPS
ET MACHA MAKEIEFF



AUX ABBESSES DU 28 SEPT. AU 14 OCT.

LE REFORMATEUR
THOMAS BERNHARD
mise en scène **André Engel**

LOC. 01 42 74 22 77 2 PL. DU CHATELET PARIS 4
31 RUE DES ABBESSES PARIS 18

Théâtre, danse

Au Sudden Théâtre

Vie et destin

d'Anna Semionovna

d'après Vassili Grossman. Mise en scène Michel Sigalla. Avec Christine Lapsca.

Jusqu'au 17 septembre

Juillet 1941 : les Allemands entrent dans Berditchev en Ukraine et annoncent la création d'un ghetto juif. Anna Semionovna y écrira une dernière lettre à son fils. Vassili Grossman, juif ukrainien (1905-1963), d'abord écrivain officiel du régime soviétique, traverse une crise profonde après la seconde guerre mondiale et écrit en 1950 *Vie et Destin* où seront mis face à face le totalitarisme et la fragile vie humaine - œuvre publiée pour la première fois en 1983 et d'où est tirée cette pièce.

□ 14 bis, rue Sainte Isaure. De mar. à sam. 19 h. Dim. 17 h.

■ Également au *Sudden Théâtre* : **Footeur de merde**, de Grégoire Aubert. Jusqu'au 15 sept., 21 h tjlj sauf dim. et lun.

A l'Atelier

Le malin plaisir

de David Hare. Mise en scène Jacques Lassalle.

A partir du 13 septembre.

À la mort de leur père, deux sœurs se trouvent confrontées à leur jeune et explosive belle-mère. Une fable moraliste et manichéenne qui révèle les ambiguïtés de trois femmes aux caractères différents. David Hare s'inscrit dans la tradition d'un théâtre anglais "réaliste" et observe avec un sens aigu les mœurs sociales et politiques de ses compatriotes.

□ 1, place Charles Dullin. Mar. à ven. 21 h. Sam. 17 h et 21 h. Dim. 15 h 30. Rés. 01 46 06 49 24.

Et aussi

■ *Au Théâtre des Abbesses* : **Le réformateur**, de Thomas Bernhard, avec Serge Merlin. Portrait d'un vieil imprécateur, philosophe atrabilaire enfermé chez lui avec son épouse-servante et qui maudit le monde. Du mardi 28 sept. au sam. 14 oct. (31 rue des Abbesses. Location 01 42 74 22 77.)

■ *Au Lavoir moderne parisien* : **Les puritains**, de David Noir. Toujours aussi provocants. Ça parle de l'enfance, de la sexualité, de la nudité des corps, des frustrations et des roulements, de la chanson de

variété et son cortège naïf d'idéaux brisés. Du 18 au 30 septembre, lun. à sam. 21 h. (35 rue Léon. 01 42 52 09 14.)

■ *Au Théâtre de Dix Heures* : du mardi au samedi à 20 h 30, **Sellig**, jusqu'au 31 décembre. A 22 h, **Black and White** de Pierre Sauvill. (36 bd de Clichy. Loc. 01 46 06 10 17)

Pour les enfants

■ *A la Halle St Pierre* : **Les jambes de la sirène** par la Compagnie *Ça ne s'attrape pas avec du papier tue-mouche*. Une création dans l'univers des sirènes qui mêle danse, théâtre gestuel et arts plastiques. A partir de 3 ans (durée 40 mn). Du 13 septembre au 13 novembre sauf vacances scolaires. Mer., sam., dim. 14 h 30 et 16 h. (2 rue Ronsard. 01 42 58 72 89.)

Musique

MUSIQUE CLASSIQUE

Lavoir moderne parisien

Airs de famille

Concert mis en scène, à partir du *Petit livre d'Anna-Magdalena Bach*

Du 6 au 10 septembre

Lorsqu'en 1820 mourut Maria-Barbara, première femme de Jean-Sébastien Bach, celui-ci en fut profondément affecté. Mais il fallait une mère à ses nombreux enfants ; dix-huit mois plus tard, il épousa la jeune Anna-Magdalena, chanteuse à la cour de Cöthen.

Excellente musicienne, Anna-Magdalena participe à l'éducation musicale des fils de Bach - dont par la suite quatre allaient devenir de très grands compositeurs, célèbres dans toute l'Europe. Le *Petit livre d'Anna-Magdalena Bach* est le recueil de cette musique qu'on faisait en famille chez les Bach : mélange d'œuvres graves et légères, écrites par le père, par les fils ou par Anna-Magdalena, ou encore par des invités de passage, pièces destinées à l'enseignement ou au plaisir...

Cinq musiciens-comédiens donnent à voir et à entendre cette musique d'une manière peu classique. Un concert pendant lequel se déroule une journée de la vie d'une famille de musiciens...

□ 35 rue Léon. 01 42 52 09 14.

CHANSON

Au Trianon

Wally

Jusqu'au 14 septembre
Wally, c'est une sorte de Bobby Lapointe passé par le punk, avec un humour grinçant et des chansons faites de bric et de broc. En même temps

Au Divan du monde

«Séga Tremblad» : chanter et boire en Réunion



On va manger, boire et chanter en Réunion au Divan du Monde à partir du 15 septembre : le théâtre Vollard, la compagnie réunionnaise qui s'était déjà installée, l'an dernier pendant sept mois, au Divan avec *Kari Vollard*, un spectacle de cabaret créole, revient à Paris avec sa nouvelle création, *Séga Tremblad*.

Cette comédie musicale est inspirée de la réalité, mettant en scène un vieux chanteur de séga, cette musique traditionnelle de l'île, un homme qui fut une star à la Réunion et qui n'est plus rien aujourd'hui en banlieue parisienne.

Dans la vraie vie, Michel Admette, dans les années 70, était surnommé le «Prince du Séga» à la Réunion. Emigré dans les années 80 en Métropole, cantonnier à Élancourt, il vit son fils mourir en janvier 1990, happé par un train en gare de Trappes dans un accident (où un jeune Marocain perdit l'usage de son bras, un jeune devenu depuis... grande vedette du spectacle !)

Dans la pièce, «King» Rosette a émigré à Tremblay-en-France, occupant un emploi à la voirie. Il ne chante plus depuis la mort de son fils survenue lors d'une rixe avec un jeune devenu chanteur de raï. Les Réunionnais de Tremblay préparent une fête avec chants et danses et poussent le «roi du séga» à remonter en scène à cette occasion. Péripiétés, rebondissements et il finit par accepter de chanter, une seule et dernière fois. Mais pendant la fête, le talent de Diana, sa fille, se révèle. Elle deviendra chanteuse de séga et assurera l'avenir musical de la famille.

Neuf acteurs, tous chanteurs et musiciens, dont Arnaud Dormeuil dans le rôle titre, animent cette pièce d'Emmanuel Genvrin, le directeur du théâtre Vollard. Le spectacle dure une heure cinquante avec un entracte interactif - restauration créole, stands - pendant lequel le «King» effectue son tour de chant.

M.P.L.

□ 75 rue des Martyrs. Les 15, 16, 21, 22, 28, 29,30 septembre à 19 h. Tél. 01 44 92 77 66.

que le spectacle, on pourra voir une exposition des "machins et machines" de Wally, invraisemblables et hilarants bricolages : un tourne-pouces automatique, une machine à casser du sucre sur le dos, un forceps à salade, etc...

□ 80 boulevard Rochechouart. De mar. à sam. 20 h 30. Rés. 08 03 81 58 03.

A l'Olympic-Café LMP

• Le 7 : Antoine Tomé (chanson). • Le 8 : La Compagnie des musiques à ouïr (jazz). • Le 9 : la Vache (chanson). • Le 11 : Huit ça super suffit (projection de films super 8).

• Du 13 au 17 septembre : **Festival Ruée Léon** (voir page 12). • Le 20 : **Sad Vacation** (performance) suivi de **Confessions d'un gang de filles** (théâtre, cinéma et musique rock). • Le 21 : **Haïti passionnément** (chants et poésie). • Le 22 : **Chevanche** (chanson-rock). • Le 23 : **Tao Ravao** (blues malgache). • Le 27 : **Les Belles**

Lurettes (chanteuses accordéon). • Le 28 : **Bonzom** (chanson). • Les 29 et 30 : **Massak** (brass band afro-funk)

□ 20 rue Léon. 01 42 52 42 63. (Début des concerts 20 h 30, sauf films super 8 à 21 h 30.)

Au Divan du monde

■ 2, 7, 9 sept. à 20 h 30 : **Nacao Pernambuco**, le spectacle de danses et musiques brésiliennes qui a enchanté l'été du Divan du monde. Avec des nuits brésiliennes (*Noites do Brasil*) à 23 h les 2, 8, 9, 16 sept.

■ A partir du 15, **Sega Tremblad** (voir ci-dessus).

■ **Concerts**, à 19 h 30 : Le 6, **Once's again**, L'équipée Zion et Ras Dumisani (roots rock reggae). • Le 12, The Reverend Horton Heat (punk). • Le 20, **Somerset** (britpop).

■ **Nuits** : Le 15, **Guem** (percussions). • Le 21, **Maffé soul system**. • Le 22, **Too cool**. • Le 23, **La Siesta** (funk). • Le 29, **Urban Planet** (jungle, drum'n bass). Le 30, soirée **Diva**.

■ **Comique troupier** : Avec *l'ami Bidasse*, les dimanches 17 et 24 à 14 h 30 : les chansons destinées à "relever le moral des troupes" pendant la guerre de 14-18 et après.

□ 75 rue des Martyrs. Tél. 01 44 92 77 66.

Au café littéraire du Petit Ney

• Vendredi 15 septembre 20 h 30 : **Anthropy, trio jazz**.

• Samedi 16 à 19 h : Carte blanche à l'association Isis, qui propose une conférence sur le thème *La mer et l'imaginaire dans la peinture*.

• Vendredi 29 à partir de 19 h 30 : **soirée Quartier de lune**. Cette saison, le Petit Ney remplace sa formule des soirées *Pleine lune* par une soirée par mois, toujours le dernier vendredi. La formule ouverte demeure la même : amateurs et professionnels sont les bienvenus. Chacun apporte à manger.

(Suite page 22)

(Suite de la page 21)

- Samedi 30 de 18 h 30 à 21 h 30 : **Apéro-conte**, avec May et Cécile Zanibelli.
 - Vendredi 6 octobre à 19 h : Signature-lecture du livre du poète Seyhmus Dagtekin *Les chemins du nocturne*.
 - Samedi 7 octobre à 20 h 30 : **le cabaret fourmi**, par la Compagnie Tecem.
- 10 av. de la Porte Montmartre. Spectacles : 30 F (20 F adhérents). Tél. 01 42 62 00 00.

Expositions

Galerie Black and Kausel K d'École : des jeunes créent des bijoux

La galerie Black and Kausel, ouverte depuis mars dernier au 45 rue Lepic, et spécialisée dans les bijoux contemporains, ouvre ses portes aux créateurs de demain, étudiants de l'AFEDAP (Association pour la formation et le développement des arts plastiques).

Son exposition d'automne (28 septembre-28 octobre) s'intitule *K d'École* et présente les œuvres des étudiants (et de quelques anciens élèves passés professionnels) de cette école d'art qui initie aussi bien au travail de grande série qu'aux modèles de haute joaillerie qu'à la conception enfin de pièces uniques personnelles.

La galerie, dont l'objectif est de démontrer que les bijoux peuvent et doivent être œuvres d'art, loin de l'accessoire aussi « indispensable » que stéréotypé, a l'intention d'offrir chaque automne son espace aux jeunes d'une école européenne. C'est

Au Soleil de la Butte
Philippe Bogé chante Jacques Brel

Il y a cinq ans, Philippe Bogé a laissé tomber un travail dans la comptabilité où il avait le sentiment de perdre sa vie, il a décidé de se consacrer entièrement à sa passion : la chanson. Pas facile : il faut en vouloir, il faut travailler dur dans ce métier. Et il vaut mieux être bon.

Philippe Bogé est bon. Il a chanté dans les rues puis, peu à peu, il a trouvé des occasions de se produire dans des cabarets, dans des concerts, en Suisse, à Paris. Une voix juste et chaleureuse, une présence indiscutable sur scène : grand, mince, avec des gestes

sobres mais très sûrs, il sait se servir de ses mains, de ses yeux, de son sourire, il sait aussi être émouvant.

Il habite dans le 18^e, rue du Chevalier de la Barre. C'est en voisin qu'il viendra, le samedi 16 et le dimanche 22 septembre, chanter au nouveau et sympathique café à musique (moins d'un an d'existence) *le Soleil de la Butte*. Il y donnera un récital de chansons de Jacques Brel : *Bruxelles, Jef, On n'oublie rien, Fernand*, etc., on ne se lasse pas de Brel.

□ 32 rue Muller. 16 et 22 septembre 21 h.



Philippe Bogé



Un des tableaux de Jim Avignon exposés à la galerie Art's Factory : un humour tout à fait débridé.

donc une série à suivre qu'inaugure l'AFEDAP.

M.P.L.

□ 45 rue Lepic. Du mardi au vendredi de 14 h à 19 h. Le samedi de 11 h à 19 h. Tél. 01 42 54 12 16.

Galerie Art's Factory "Radioactive", une expo à quatre mains

Art's Factory propose, du 17 septembre au 1er octobre, *Radioactive*, une exposition à quatre mains. Au programme, le Berlinois Jim Avignon (dont c'est la troisième expo dans cet-

te galerie) et la Canadienne Lisa Brown.

Entre expressionnisme allemand et pop-art, et surtout avec un humour débridé, les deux artistes présentent chacun une série d'œuvres personnelles puis ils fusionnent pour une série réalisée en tandem.

L'exposition est placée sous le signe du *cheap art* (art à des prix accessibles) dont Jim Avignon est chef de file et Art's Factory la vitrine préférée à Paris.

□ 48 rue d'Orsel. Mardi à samedi 11 h à 19 h 30. Dim. 14h à 19h. Tél. 01 53 28 13 50.

Galerie W : les trois vedettes de la rentrée

Ce sont trois artistes à l'indéniable parenté : couleurs violentes, compositions chahutées, le calme n'est pas leur fort.

Sid Ali, on le connaît. Depuis pas mal de mois, il colle sur les murs du 18^e ses affiches réalisées sur papier journal ou papier d'emballage... Il participera au festival d'automne de la Goutte d'Or (voir page 12). Cet été, Sid a séjourné au Canada, il en ramène des toiles et des dessins sur le thème des *Danses du guerrier*, où son goût pour le mouvement peut s'épanouir.

Le jeune Américain Troy, visiblement influencé par les "graffitistes" new-yorkais, notamment Basquiat, présente des toiles couvertes de hachures, de ratures de couleurs. Il se distingue par un goût du bonheur, qui transparait dans les tableaux représentant des fleurs et des fruits rythmant sa production.

Philippe Simille parsème ses toiles d'une multitude de petits sujets, personnages de BD, animaux, plantes imaginaires...

□ 3 rue Burq. Ouvert tlj. 01 42 52 00 18.

Reprise des inscriptions pour les ateliers de l'ADAC

Les inscriptions aux ateliers de l'ADAC reprendront le 4 septembre, et les cours le 2 octobre.

L'ADAC (Association pour le développement de l'animation culturelle), rappelons-le, organise dans tout Paris des ateliers où l'on peut s'initier ou se perfectionner dans toutes sortes d'activités artistiques ou culturelles, de la peinture à l'art culinaire, de la réfection des meubles anciens à l'informatique, de la calligraphie arabe ou chinoise à la création de vêtements, de la photo au chant choral, de l'aéroglyphie au vitrail, etc., près de deux cents disciplines en tout.

Dans le 18^e fonctionnent des ateliers de l'ADAC, au 19 rue Camille Flammarion (métro Porte de Clignancourt) : dessin et peinture, piano, lutherie, réfection de sièges et, pour les enfants de 5 à 11 ans, arts plastiques. Mais, quel que soit l'arrondissement où l'on habite, on peut s'inscrire dans n'importe quel atelier ADAC, correspondant à ses goûts.

Renseignements, inscriptions : 01 42 55 72 40, du lundi au jeudi de 14 h 30 à 18 h, ou bien en s'adressant rue Camille Flammarion. Le prix d'inscription varie selon la discipline pratiquée, mais reste dans tous les cas relativement modeste, car l'ADAC est subventionnée par la Ville de Paris.

Si vous voulez nous aider, abonnez-vous !

- Je m'abonne au 18e du mois : un an (onze numéros) : 130 F (19,82 €)
- Je m'abonne et j'adhère à l'association des «Amis du 18e du mois» : 230 F (130 F abonnement + 100 F cotisation)
- Je souscris un abonnement de soutien : 500 F (130 F abonnement + 370 F cotisation de soutien)
- Abonnement à l'étranger : 150 F (22,87 €)

(Cochez la formule que vous avez choisie.)

Nom : Prénom :

Adresse :

Découpez ou recopiez, et envoyez, avec le chèque libellé à l'ordre «Les Amis du 18e du mois», à : Le 18e du mois, 57 rue de Clignancourt, 75018 Paris.

Cette rubrique présente chaque mois un aspect de l'histoire architecturale de notre arrondissement.

En souvenir du Gaumont-Palace



L'Hippodrome, inauguré en 1900 à l'angle de la rue Caulaincourt et de la rue Forest : on y donnait des spectacles équestres, avant qu'il devienne en 1911 le Gaumont-Palace, le plus grand cinéma du monde.

Il était une fois "le plus grand cinéma du monde", le Gaumont-Palace, qui se dressait, gigantesque figure de proue, à l'est de la place Clichy, à l'angle des rues Caulaincourt et Forest.

Le bâtiment, avec sa coupole et ses verrières de style Art nouveau, avait été inauguré en mai 1900 à l'occasion de l'Exposition universelle ; il s'appelait alors l'Hippodrome, on pouvait y voir des spectacles équestres, notamment *Vercingétorix*, une superproduction (déjà) avec deux cents artistes, cinquante chevaux et six éléphants, puis Bill Cody, le vrai le seul Buffalo Bill en chair, en os et lasso virevoltant.

Dès 1908, on commença à y projeter des films. En 1911, racheté par Léon Gaumont, il devint salle de cinéma à part entière, le plus grand cinéma du monde avec une capacité de 3 400 spectateurs. (Ce titre devait lui être ravi peu après par un cinéma new-yorkais.)

L'intérieur avait été entièrement réaménagé, avec une décoration bleu ciel dans le style "pompeien" alors en vogue. Pas d'ouvreeses, mais des appareteurs en redingote bleu ciel et casquette, à qui il était interdit d'accepter un pourboire.

On y a vu aussi des ballets à grand spectacle, comme, en 1917, *Parade*, des Ballets russes de Diaghilev (livret de Cocteau, musique d'Erik Satie), resté célèbre notamment à cause du rideau de scène peint par Picasso.

En 1930, arrivée du parlant : on remanie la salle, on supprime l'orchestre symphonique qui rythmait les projections et on agrandit parallèlement les lieux : 6 000 spectateurs assis devant un écran

de près de 100 m², le plus grand du monde, toujours le plus grand. On "embellit" (défigure ?) la façade, lui donnant une raide allure Art déco ; une série de caissons métalliques formant une pyramide tronquée masque l'ancienne coupole. La nuit, cette façade se transforme en une sorte de cascade lumineuse encadrant une énorme enseigne annonçant le film. Architecte de ce Gaumont-Palace deuxième manière : Henri Belloc.

Incontournable du paysage cinématographique parisien ? Fleuron du patrimoine ? En 1972 cependant, victime d'une nouvelle politique de distribution des films comme de la spéculation immobilière, le Gaumont-Palace a été rasé.

Il n'en reste rien sinon son extraordinaire grand orgue (158 jeux, quatre claviers de 61 notes, un pédalier de 30 notes et plus de 1 500 tuyaux), qui a été préservé et remonté dans le dernier pavillon Baltard lui-même sauvé du naufrage des Halles et transplanté à Nogent-sur-Marne.

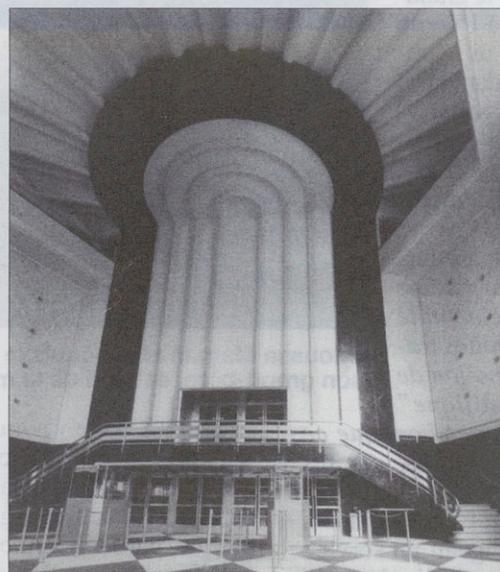
A la place du Gaumont, s'élève maintenant un grand bâtiment moderne, plutôt laid, avec centre commercial, magasin Castorama, hôtels Mercure et Ibis, et restaurant Flunch. Celui-ci, cependant, cultive le souvenir : un mur du Flunch de la place Clichy s'orne de photos du Gaumont-Palace, photos de 1913 montrant la façade du cinéma première manière, et aussi photos des années 30 à 50, photo de la salle en 1941 et photos panoramiques donnant la mesure de la taille du paquebot géant.

Ces photos voisinent avec des vues du vieux Paris, Montmartre essentiellement, une photo de 1993 montrant Anatole, le célèbre garde champêtre, fêtant ses quarante ans d'exercice. Non loin, un mur courbe est tapissé d'affiches d'expositions de peintures présentées sur la Butte et d'affiches des vendanges de Montmartre.

Marie-Pierre Larrivé

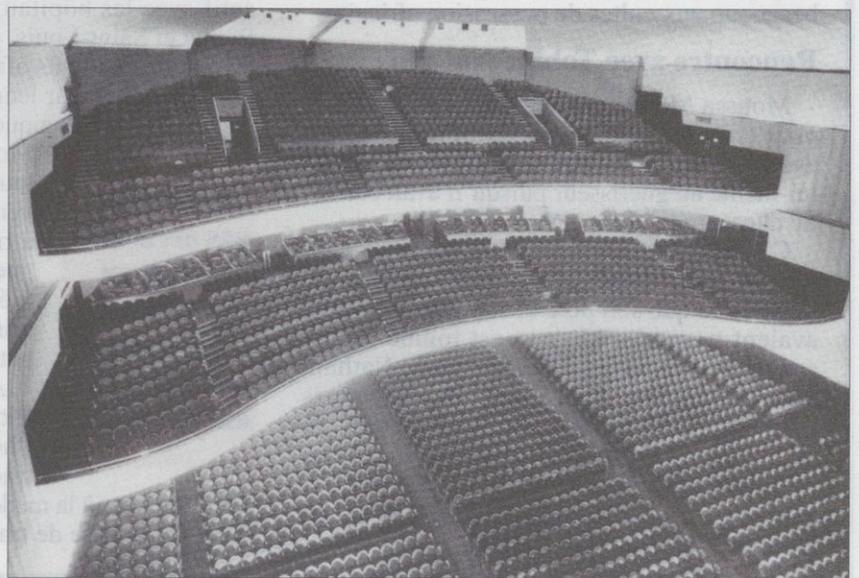


En 1930, la façade a été complètement modifiée, dans un raide style "art déco", et l'intérieur refait, sous la verrière qui avait été conservée. Ce Gaumont-Palace devait être démoli en 1972, pour faire place aux bâtiments que l'on peut voir actuellement (un Castorama et deux hôtels).



● Ci-contre, le gigantesque hall d'accueil du Gaumont-Palace deuxième manière.

● Ci-dessous, une vue de la salle, qui comptait 6 000 places assises. Les spectateurs du dernier rang se trouvaient à plus de 70 mètres de l'écran géant.



Dans son cabinet de la Goutte d'Or, ou en Afrique avec son association Uraca, ce médecin originaire du Bénin allie savoir traditionnel et occidental, pour soigner le corps et l'esprit.

Entre deux rives, Moussa Maman, médecin et guérisseur

Comment devient-on ethnopsychiatre ? Quand on pose cette question à Moussa Maman, fondateur de l'association *Unité de réflexion et d'action des communautés africaines* (Uraca), dans son cabinet de la rue Léon, à la Goutte d'Or, il prend une longue inspiration, avant de répondre, en regardant par-dessus ses petites lunettes : «*C'est une longue histoire...*» Puis, il explique qu'il est né «*là-dedans*», au village de Bello-Tounga, au nord-Bénin : «*Mon grand-père maternel s'occupait de cela, de la prise en charge des gens ayant des problèmes de santé. C'était, comme on dit, un guérisseur, un médecin traditionnel. A l'âge de six ans, il se faisait une joie de me transmettre son savoir. Mais mon père était un marabout animiste et musulman. Et il y a eu une sorte de petite guerre entre eux. Ils se sont battus pour me transmettre, chacun, leur pratique.*»

Apprentissage en cachette

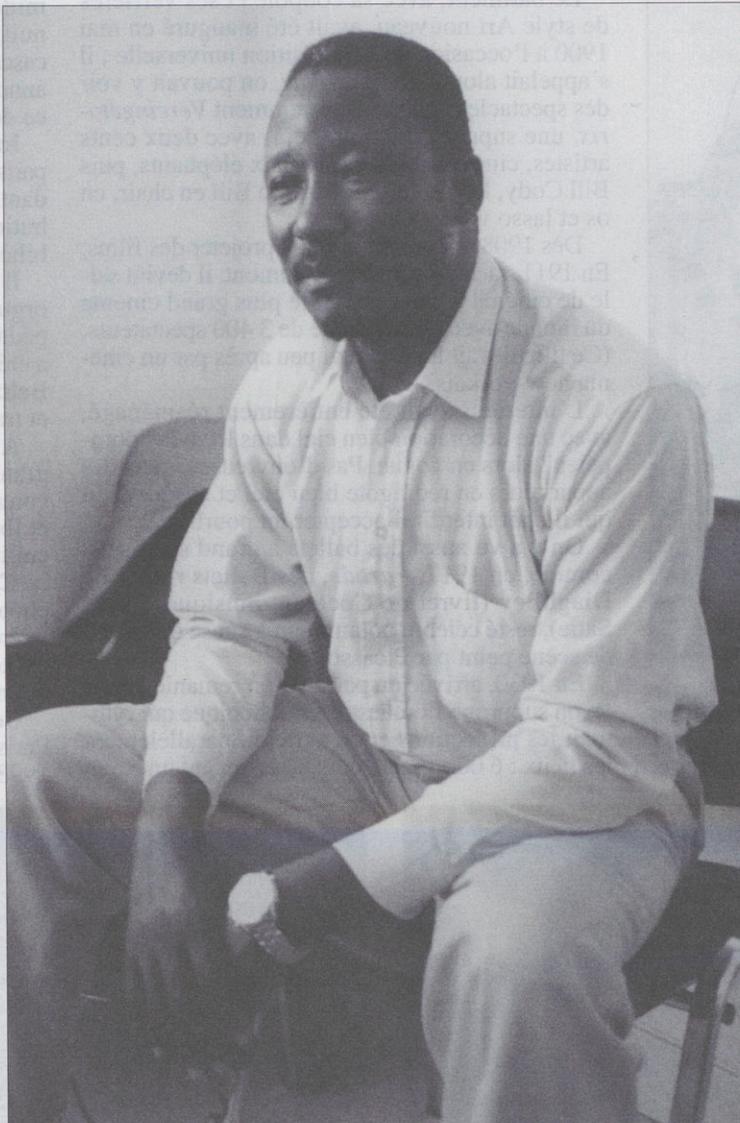
Le conflit a été tranché par le grand-père, qui a inscrit l'enfant à l'école française, pour qu'il ne soit ni marabout, ni guérisseur. Mais, pendant qu'il apprenait «*nos ancêtres les gaulois*» en classe, son grand-père, en cachette, lui enseignait la médecine traditionnelle, et son père, les fondements religieux du Coran.

Plus tard, Moussa Maman a poursuivi ses études à la fac de médecine de Dakar : «*L'éducation occidentale aidant, j'avais occulté les réalités traditionnelles, j'ai nié ma formation de base. Car la "rigueur scientifique" voulait que tout cela ne soit pas bon, que ce soit des histoires et des superstitions.*» Après ses études, Moussa a pourtant travaillé de longues années avec le docteur Charles Pidoux, un médecin français, qui dirigeait un service de psychiatrie au Niger, et qui s'intéressait beaucoup aux cultes de possession africains.

Rencontre avec Tobbie Nathan

Moussa Maman l'a suivi dans ses périples pour étudier les systèmes de transe, sans lui avouer, jusqu'à une époque tardive, qu'il était lui-même un guérisseur puisqu'il avait été initié dans son jeune âge.

C'est à Paris, au début des années 1980, qu'il a eu un véritable déclic, et qu'il s'est réconcilié avec ce que son père et son grand-père lui avaient transmis. Moussa est tombé sur un article de l'ethnopsychiatre Tobbie Nathan, dans les *Cahiers* de la faculté de Vincennes (aujourd'hui la fac de Saint-Denis), où il a lu cette phrase : «*A nous la psychanalyse, à eux la magie.*» Se disant «*Voilà quelqu'un qui s'intéresse à notre histoire !*», il s'est inscrit en thèse auprès de Tobbie Nathan.



Moussa Maman : il a acquis le savoir du guérisseur auprès de son grand-père, et celui de la médecine moderne à l'université.

C'est à cette époque qu'il a fondé, avec d'autres étudiants africains, l'association Uraca, qui offre aux populations africaines en France une prise en charge à la fois sanitaire et sociale, particulièrement orientée vers le sida.

Dans ce cadre, l'association a un partenariat actif avec les hôpitaux Lariboisière, Tenon, Bichat et Saint-Louis, pour lutter contre l'isolement des patients africains qui sont atteints par le sida, et pour leur apporter un accompagnement psychologique. Par l'intermédiaire de Moussa Maman, les hôpitaux du nord de Paris font venir des «*tradipraticiens*» africains, autrement dit des guérisseurs, qui aident les médecins français à prescrire des traitements à ces patients.

«On ne peut pas arracher les vingt ou trente ans d'Afrique que mes patients ont en eux...»

Ainsi, dans le cas d'une trithérapie, le médecin de l'hôpital est soutenu par le tradipraticien, qui utilise des références à la médecine traditionnelle africaine où la prise de traitements à heures fixes

de la journée est très répandue. Parfois, face à un patient qui refuse d'admettre sa séropositivité, les hôpitaux font appel à Moussa, qui puise dans la culture du non-dit et dans la symbolique traditionnelle africaine pour l'aider à accepter sa maladie.

Dans son cabinet, Moussa fait des consultations d'ethnopsychiatrie, souvent aidé dans ces séances par un médecin généraliste du quartier et par deux psychanalystes.

Évidemment, les personnes qui viennent le voir, même si elles sont imprégnées de culture africaine, ont, avec l'immigration, également intégré des valeurs occidentales.

Le «surmoi» africain

Ainsi, explique-t-il : «*Jamais chez nous un guérisseur ne posera de questions autour de l'identité de la personne. Tout se fait en Afrique autour du non-dit. Mais ici, on interroge les gens sur leur identité, et on utilise beaucoup la parole.*»

Alors, Moussa navigue entre deux rives : «*J'utilise des outils de la médecine et de la psychanalyse occidentale, pour ne pas nier chez eux cette appartenance à la France, mais je n'oublie jamais que les gens viennent me voir avec leur corps social, qu'on ne peut pas arracher les vingt ou trente ans d'Afrique qu'ils ont en eux, et je m'adresse aussi à leur surmoi africain.*»

Il soigne, rue Léon, des personnes qui souffrent, et chez qui les médecins français ne détectent aucun mal. Exemples cités par Moussa : «*Un Africain qui somatisait son déracinement et ses conflits familiaux en ayant mal à la poitrine. Ou cette femme dont les génies familiaux, et les esprits tutélaires de son village, se manifestaient par des signes bien codifiés, des hallucinations précises.*»

A chaque fois, comme dans la psychanalyse occidentale, il est essentiel de re-situer le patient dans le généalogie de sa famille et de son village d'origine. D'ailleurs, rappelle Moussa, «*qui sont Oedipe, Narcisse, Électre, sinon vos ancêtres mythiques, les esprits tutélaires de votre société ?*»

Aujourd'hui, Moussa promène sa double casquette de médecin et de guérisseur entre l'Afrique et la France. Régulièrement, il navigue sur le fleuve Bénin en pirogue, passant de village en village, notamment pour mettre en oeuvre une campagne de vaccination chapeautée par l'OMS. «*Là-bas, dit-il, je suis le blanc du village.*» Puis il revient à son cabinet de la Goutte d'Or, pour accueillir ceux qui, comme lui, sont déchirés entre plusieurs traditions.

Nairi Nahapétian